

Les Journées de la Chasse

NATURE - TERROIR

Les 15 & 16 Août 2015
Ferme d'Oudoumont
4537 Verlaine

Une organisation du CCH



et du Comité Liégeois du RSHCB



Ch. FOISSONNIER

Jeep, avec



NOUVELLE JEEP RENEGADE SUMMER IS OUT THERE



Le plus performant des SUV compacts

Disponible à partir de 19.900 €⁽¹⁾ ou 199 €/mois⁽²⁾

Disponible avec : Transmissions 2 et 4 roues motrices • Boîte manuelle ou auto à 9 rapports • Système d'avertissement en cas de risque de collision frontale • Système d'avertissement de sortie de voie • Surveillance des angles morts • Système 4x4 réactif Jeep Active Drive

Réservez votre essai sur Jeep.be

Jeep

Follow us on /JeepBelux (L/100 KM) : 4,6-6,9 (G/KM) : 120-160 Bonus réservé à ce modèle.

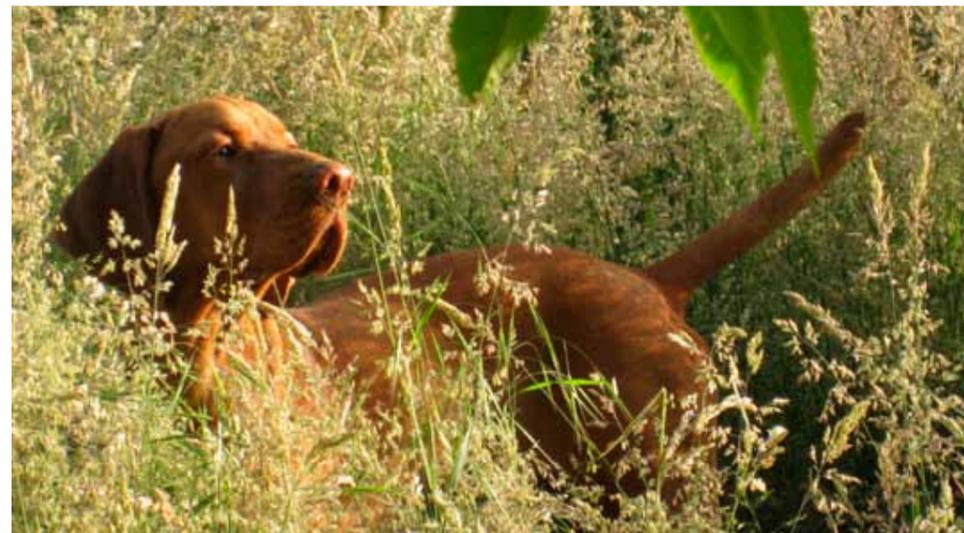
(1) Prix catalogue Renegade Sport E.torQ 110 pk, sans remise. (2) Véhicule privé. TVA comprise. Forme de crédit. Prêt à tempérament avec ou sans acompte. Sur max. 60 mois avec dernière mensualité majorée. Action valable du 01/07/2015 au 31/08/2015. Exemple représentatif : Jeep Renegade Sport 1.6 E.torQ 110 4x2. Prix facture tva c. : 19900 €. Acompte: 3.608 €. Montant à financer 16.292 €. TAEG= taux annuel effectif global = 4,49%. Taux débiteur annuel fixe = 4,40%. 59 mensualités de 199 €. Dernière mensualité majorée : 7.164 €. Prix total à tempérament : 22.512,40 €. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Alpha Credits s.a., prêteur, rue Ravenstein 60/15 - 1000 Bruxelles. RPM Bruxelles. BCE 0445.781.316. Votre revendeur Jeep agit comme agent de crédit, agent lié. Offres réservées aux clients particuliers jusqu'au 31 juillet 2015 chez les distributeurs Jeep, participants (liste disponible sur www.jeep.be). E.R. : Stéphane Labous. Annonceur : FCA Belgium S.A., Rue Jules Cockx 12 a - 1160 Bruxelles. Informations environnementales : [AR 19/03/2004] : www.jeep.be. BCE : 0446-254-636. RPM : Bruxelles. KBC : IBAN BE 86 4829 0250 6150 Photo non contractuelle. Jeep est une marque déposée du FCA US LLC.

LANA

Boulevard Zénobe Gramme 33 - 4040 Herstal
T.: 04 264 24 50 F.: 04 240 09 97

Online facebook/autolana - www.autolana.com - info@autolana.com

EDITORIAL



www.journeedelachasse.be

Chers Visiteurs,

Bienvenue à l'édition 2015 des Journées de la Chasse ! Cette brochure vous aidera à mieux connaître les différents acteurs et exposants présents lors de cet événement.

Oudoumont met à l'honneur la plus ancienne activité connue de l'Homme, la chasse au coeur de son environnement. Chasser ne peut se résumer au seul tir. C'est bien plus que cela. Ce sont différents regards, actions, observations et appréciations qui sont menés tout au long de l'année, au fil des saisons.

Chasser, c'est pénétrer un milieu naturel, en comprendre les mécanismes et être à son écoute. Ce n'est certainement pas par hasard si les chasseurs sont impliqués dans la gestion ou l'amélioration des biotopes ainsi que dans la conservation de l'équilibre à restaurer au niveau de la biodiversité.

Ces «Journées de la Chasse de la Nature et du Terroir» sont l'occasion pour les chasseurs, les agriculteurs, les artisans et autres acteurs du terroir de montrer en quoi les réalisations qu'ils mènent avec passion contribuent à préserver notre environnement. Ces déclinaisons sont autant de facettes qui témoignent du besoin de l'Homme de conserver une part d'émerveillement et de lien à la nature. Vous pourrez comprendre que ce qui est vital pour l'Abeille est

nécessaire pour la Perdrix et que celui qui en profite le plus, c'est l'Homme.

Pour accompagner cette édition 2015, nous avons voulu mettre en avant le monde cynophile qui fait également partie intégrante de l'activité cynégétique. C'est ainsi que vous aurez l'occasion de découvrir des chiens de rapport, des chiens d'arrêt, des chiens courants, des chiens de recherche au sang, des terriers,...

En particulier, nous accueillons l'Association Belge pour l'Utilisation des Chiens de Sang (ABUCS) qui fête le 30^{ème} anniversaire de sa création. L'éthique de la chasse requiert l'utilisation de chiens formés à la recherche du gibier et c'est certainement en tant qu'auxiliaire de chasse que le chien est devenu au fil du temps compagnon de l'Homme et même de ceux qui ne chassent pas...

Venez découvrir en famille ou entre amis le savoir-faire liégeois, la tradition séculaire qui associe bois précieux et métal ciselé, les produits du terroir ... et n'hésitez pas à rendre visite aux nombreux exposants et artistes présents ou profiter des activités qui animeront ces deux journées conviviales.

*Le Comité Organisateur
des JDC 2015*



Edition 2014



Royal Saint-Hubert Club de Belgique

La Chasse, bien plus que tirer ...

Un acte naturel

Depuis l'aube de l'humanité il y a des hommes qui chassent. Par nécessité dans un premier temps pour se nourrir et se défendre, puis dès l'apparition de l'élevage et de l'agriculture (milieu du néolithique soit 15.000 ans avant notre ère !) par plaisir uniquement. De tout temps, des hommes et des femmes ont ressenti ce besoin de renouer avec le lien ancestral qui les relie à la nature. Redevenir prédateur comme à l'origine, mais progrès social aidant, un prédateur conscient, mesuré, raisonnable. Retrouver les émotions vraies du contact originel avec la nature, dans ce qu'elle peut avoir d'immuable, de sauvage, de violent parfois. Affronter le froid, l'humidité, la fatigue, la déception souvent, pour accéder à la joie suprême d'être soi-même, un temps, débarrassé des oripeaux de la modernité et se confronter au naturel.

De l'art de vivre à la fonction sociale

Plus qu'un loisir, la chasse est avant tout un art de vivre, une posture face au monde du sauvage. Cependant, au fil des temps, elle a eu à s'adapter aux évolutions de la société, répondre aux impératifs environnementaux comme à la nouvelle demande sociale. C'est ainsi que le chasseur cueilleur, il y a encore peu de temps, est devenu gestionnaire avant que de se transformer en acteur incontournable de la protection de la nature. Par sa connaissance de la faune bien sûr, mais aussi par son implication chaque jour plus grande dans l'aménagement des milieux, la lutte pour le continuum des espaces, la recherche sur les espèces, le maintien de la biodiversité, la veille

sanitaire, la régulation des espèces invasives... Chasser au 21^{ème}, être le maillon d'une chaîne ininterrompue depuis des millénaires, implique de nos jours une responsabilité assumée devant la société qui s'inquiète à juste titre des agressions qu'elle fait subir à la nature. Le chasseur est fier d'être «un passeur» et de contribuer à sa manière au développement durable.

Connaissance et aménagement des biotopes

Les chasseurs et les gardes-chasse, présents au cœur des territoires sauvages, jouent depuis toujours le rôle de «sentinelles avancées». Ils ont été les premiers à donner l'alerte sur la diminution de certaines espèces et la dégradation de milieux dans les régions d'agriculture intensive. Ce sont eux qui ont dénoncé la destruction des sites humides et qui ont tiré la sonnette d'alarme concernant les zones en voie de désertification. Répondre que c'était de leur «intérêt» d'agir de la sorte est un peu facile. Si un vigile donne l'alerte, il protège, bien sûr, sa vie mais aussi celle de toute une communauté. Les chasseurs sont rejoints aujourd'hui par les millions d'hommes et de femmes au service de la nature et c'est une bonne chose ; mais est-ce parce qu'ils étaient les premiers sur les «lieux de la catastrophe» qu'il faut les soupçonner d'en être les auteurs ? Les chasseurs sont à l'origine de nombreuses réserves naturelles, dont le Zwin est certainement la plus connue en Belgique. Mais savez-vous que les chasseurs ont créé aussi une «Fondation pour la conservation des Habitats» dont l'objectif est de sauvegarder les milieux naturels menacés et de protéger les espèces de la faune sauvage en diminution ?

Les chasseurs «au service de la nature» n'est pas une affirmation gratuite ou racoleuse, c'est une réalité de tous les jours dont bénéficient tous ceux qui sont à la recherche de la vie sauvage.

La chasse permet une relation privilégiée entre l'homme, la nature et les animaux. Qu'il traque le petit ou le grand gibier, les migrateurs ou le gibier sédentaire, le chasseur doit connaître son territoire et les animaux qui y vivent pour prétendre pratiquer avec des chances de succès. Il joue donc un rôle prépondérant dans l'aménagement et la sauvegarde de biotopes favorables pour la faune sauvage, et dans la protection directe de la faune elle-même.

Pas de territoires favorables, pas de faune riche et variée = pas de chasse. Cet axiome incontournable fait du chasseur le premier protecteur de la nature, par nécessité.

Moyen de développement durable et outil de régulation des populations

Enfin, la chasse assure la régulation des espèces en croissance et la prise en charge des dégâts qu'elles peuvent occasionner aux cultures.

Sans chasse, pour empêcher un développement exponentiel des populations, la régulation devrait être réalisée par des agents rétribués par le contribuable, alors qu'actuellement les chasseurs payent pour prendre en charge cette gestion de la faune sauvage. De même, sans chasseurs, les dégâts devraient être indemnisés par le contribuable.

L'équilibre écologique forestier s'est vu profondément modifié

sous la pression anthropique liée aux morcellements des forêts et à l'exploitation forestière notamment. En éliminant en outre les prédateurs naturels jugés dangereux, comme les loups, les ours ou les lynx, l'Homme a favorisé le développement des grands gibiers tels que les sangliers et les grands cervidés. Une prolifération devenue gênante et qui justifie le recours à la chasse.

En Wallonie, la situation est assez simple : au niveau du grand gibier nous en avons beaucoup. Au niveau du petit gibier, nous devons lutter contre la pénurie. Au cours des 30 dernières années, l'évolution des sangliers, par exemple, a été spectaculaire. Les populations se sont étendues géographiquement et se sont multipliées par cinq ! Sans la chasse au grand gibier, qu'on nous dit déjà pléthorique, celui-ci ne fera qu'augmenter.

Le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne qui suit cette évolution reproche aux chasseurs de ne pas tuer assez. Elle dresse des procès-verbaux avec amende financière contre les gestionnaires de territoires de chasse qui n'ont pas tiré assez de grands animaux. Des quotas sont imposés et lorsqu'ils ne sont pas atteints, les chasseurs sont sanctionnés financièrement ...

Interdire une espèce, c'est la condamner

Si on interdit la chasse au niveau du petit gibier, il arrivera ce qui est arrivé avec le petit tétras et la bécassine. Les chasseurs se sont investis dans l'aménagement des biotopes de



ces deux espèces jusqu'à ce qu'on en interdise la chasse il y a 30 ans. Les chasseurs ne s'y sont alors plus intéressés. Résultat : il n'y a plus de petits tétras et il n'y a quasiment plus de bécassines en Belgique. Interdire la chasse de certaines espèces, ce serait les condamner irrémédiablement. Si un jour on interdit la chasse à la perdrix grise chez nous, il est certain qu'elle subirait le même sort que le petit tétras et que la bécassine : il n'y en aurait plus.

Outil de gestion

En Belgique, la loi sur la chasse est très complexe et très restrictive. Il y a des périodes de chasse et des animaux que l'on peut ou pas tirer. Au-delà de la loi, il y a aussi les conseils cynégétiques, qui sont des associations de chasseurs, qui établissent leurs propres règles et

critères en termes de quantité et de qualité des animaux qu'ils vont prélever. On en compte 50 en Région wallonne. Enfin, il y a la discipline personnelle du chasseur ou du groupe de chasseurs qui décide qu'un animal, à un moment donné, est apte ou pas à être tiré. Par ailleurs, il faut reconnaître que l'accessibilité à la chasse est particulièrement complexe en Belgique. Il y a un examen théorique et un examen pratique, sans doute les plus exigeants d'Europe puisque le taux de réussite est très faible malgré les formations et l'envie de réussir. En France, par exemple, on obtient facilement son permis de chasse. En Angleterre et en Espagne, il n'y a pas de formalités. En Wallonie, on apprend à nos candidats chasseurs la complexité de la chasse et ils en respectent bien les principes.

Quels sont les objectifs poursuivis par le RSHCB

Pourquoi la défense et la promotion de la chasse mobilisent-elles tant d'énergies ? Que fait le RSHCB ?

Jamais la chasse ne s'est vue autant attaquée au point de décourager certains chasseurs de poursuivre leur passion en Belgique.

Le RSHCB est actif au sein du Conseil consultatif des armes, des Conseils supérieurs de la Chasse tant en Wallonie qu'en Flandre, du Conseil supérieur de la Forêt, du Conseil supérieur de la Nature, de la Commission recours Plan de tir, des Commissions Natura 2000, de la FACE (Fédération européenne des chasseurs) etc. On n'y discute pas uniquement des arrêtés d'ouverture

ou de fermeture mais de tous les modes et modalités de chasse. En la matière, il est inutile de dire que la pression administrative et citoyenne ne va pas dans le sens de la chasse ! Sans les interventions du RSHCB, le nourrissage du gibier serait totalement interdit, la chasse à la Perdrix grise et à la Bécasse des bois serait sans doute fermée, les densités cibles de cervidés et sangliers seraient abaissées à des niveaux inacceptables, un contrôle technique annuel des armes serait exigé, etc... Certes, ces négociations et participations à de très nombreuses réunions de travail n'attirent pas l'attention comme les actions de certains intégristes s'enchaînant

autour d'une centrale nucléaire. Elles sont néanmoins indispensables à la défense de la chasse. Et la presse ne s'y trompe pas... Lorsqu'on parle de la chasse, à chaque fois, c'est le RSHCB qui est interrogé.

Services, formations, animations

D'autres services sont offerts par le RSHCB : la formation des chasseurs à l'examen théorique et pratique de chasse, à la santé publique et l'hygiène, le Brevet Grand Gibier, le Brevet Petit Gibier et prochainement le Brevet Traqueur.

C'est le RSHCB qui communique en temps réel les informations aux Conseils cynégétiques que nous réunissons régulièrement et que nous fédérons.

Le RSHCB offre également à ses membres la couverture d'assurance en responsabilité civile de la «Personne Formée» dans le cadre de la réglementation sur la santé publique et l'hygiène. Et, partie visible de l'iceberg, les membres reçoivent la revue de haute qualité Chasse & Nature. Enfin, nous animons le site internet www.chasse.be qui se veut être une source d'information permanente au service de tout un chacun.

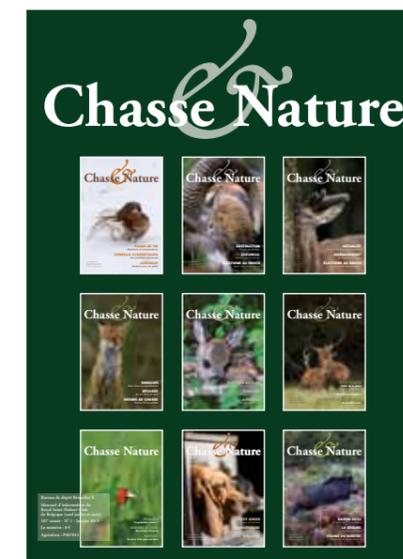
Alors le RSHCB ne fait toujours rien ?

Si, après ce très bref résumé des actions du RSHCB vous n'êtes pas

convaincus de notre détermination, nous vous suggérons d'accompagner nos représentants pendant une semaine pour vous rendre compte de toute l'énergie déployée que ce soit avec les acteurs politiques et administratifs ou au sein de nos bureaux situés à Bruxelles ou dans nos nouveaux locaux à Namur, Avenue Gouverneur Bovesse, 112. Contrairement à la grande majorité d'autres associations largement subventionnées, nous ne bénéficions d'aucune aide financière de la Wallonie. Même si nos représentants sont tous bénévoles, nous avons besoin de votre cotisation pour mener à bien toutes nos actions (60 € pour le chasseur - 35 € pour un garde, un traqueur, un agent DNF ou un junior, 100 € pour le membre protecteur - ou bien marquez votre soutien par une cotisation de sympathisant de 10 € - sans la revue toutefois). Notre énergie et notre détermination à défendre tous les modes éthiques de chasse sont fortes mais ne suffisent pas. Nous avons besoin de votre appui. Plus nous serons de membres, plus nous serons écoutés et respectés. Merci de votre confiance.

Bertrand de Liedekerke
Vice-Président

Benoît Petit
Président



Promotion d'été 2015 :

**80 € pour l'affiliation au RSHCB
donnant droit à la revue Chasse & Nature
et à tous nos services
de septembre 2015 à décembre 2016**

Secrétariat :
Avenue Gouverneur Bovesse, 112/6
B 5100 Namur (Jambes)
Tél : 081 / 30 97 81
GSM : 0479 / 37 65 65
Fax : 081 / 30 60 35
E-mail : info@rshcb.be
www.chasse.be



Avez-vous entendu parler du Conseil Cynégétique de Hesbaye «CCH»?

Co-organisateur de cette manifestation, le Conseil Cynégétique de Hesbaye est association sans but lucratif qui regroupe les gestionnaires de territoires de chasse situés en Hesbaye. A ce titre, nos membres sont de agriculteurs, des forestiers, ou propriétaires fonciers qui tous ont en commun la passion de la chasse et le souci de gérer les territoires qu'ils entretiennent.

Créée il y a plus de 20 ans, notre association se bat aujourd'hui pour la préservation et la restauration de biotopes favorables au petit gibier principalement. Ces efforts consentis par les chasseurs profitent à toute la faune de plaine, des passereaux aux abeilles. C'est en cela que la biodiversité peut regagner du terrain. Cet engagement pour la conservation de la nature dans une perspective durable où diverses activités, dont l'agriculture n'est pas des moindres, doivent coexister est trop souvent méconnu.

Ces Journées de la Chasse sont l'occasion pour le CCH de communiquer sur les actions qu'il mène :

- Régulation des prédateurs
- Aménagement des territoires
- Gestion des populations de gibier
- Chasse

Le petit gibier, dont la perdrix – emblème du Conseil Cynégétique de Hesbaye, est aujourd'hui gravement menacé. Pas par la chasse en tant que telle mais bien par l'empreinte de l'homme et la manière dont nous marquons notre environnement.

Notre petit volatile gris qui hantait jadis les terres de betteraves a un goût aussi subtil que son vol est sournois. Avec le faisán, il fait partie des gallinacés de chasse. De ce fait, il présente la particularité d'être

durant les cycles de sa vie, carnivore, insectivore puis granivore.

C'est ainsi qu'il est trois fois exposé à l'appauvrissement que la société de consommation impose à la nature. Aujourd'hui, nous voyons ces oiseaux de plaine comme des marqueurs avancés de la préservation de biodiversité bien avant qu'ils ne soient un gibier.

La Hesbaye, plaine céréalière par excellence, a de facto une vocation nourricière. Cependant, y vivre ou y travailler est d'autant plus agréable que le paysage y est généreux. Vous conviendrez avec nous que l'environnement ne peut se résumer au simple repos visuel et qu'il prend tout son sens lorsqu'il se peuple de créatures qui l'animent par leurs présences et leurs chants !

Le CCH fait partie de la cinquantaine de conseils cynégétiques qu'il est nécessaire de rejoindre en Région Wallonne pour chasser les espèces lièvres, perdrix et cerf.

Actuellement, c'est sur pas moins de 107.000 hectares, au Nord de la Meuse, de la E411 à la frontière néerlandaise et jusqu'aux confins de la Région Flamande et du Brabant Wallon à l'Ouest que le CCH exerce son action.

Celle-ci vise à coordonner un ensemble de règles de chasse et de gestion communes pour l'ensemble de ses membres et favoriser les échanges et bonnes pratiques entre acteurs et avec le monde agricole en particulier. **Une chasse durable dans un environnement préservé mais souvent à restaurer !**

Près de 270 territoires ont rejoint le Conseil Cynégétique, pourquoi pas vous ?

Chasser c'est bien plus que tirer ! Aujourd'hui et surtout au petit gibier de plaine, la chasse requiert bien plus que la seule passion. C'est dévouement, engagement et abnégation qui sont probablement devenus les qualités primordiales et nécessaires pour chasser en plaine. Intégrer un groupe dans lequel on ne se sent pas seul et démuné pour porter loin devant ses efforts permet de se motiver, de connaître ses voisins et de découvrir des techniques souvent bien utiles pour réussir ses projets.

Le conseil cynégétique vous apporte aussi des moyens pour vous équiper en matériel d'aménagement des territoires (*miradors, kits de régulations, pièges, nourrissoirs, etc...*).

Il permet de vous fournir en semences spécifiques pour les aménagements de type mesures

agro-environnementales à réaliser et à coordonner vos actions de régulation et de chasse qui trouveront tout leur sens à s'étendre sur plusieurs territoires.

Enfin, le CCH vient de réformer ses statuts et règlement d'ordre intérieur pour mieux répondre aux conditions d'agrément nouvellement imposées par la Région Wallonne.

Devenir membre du CCH est très simple. Vous en faites la demande, vous transmettez un plan de votre territoire et vous vous acquittez d'une cotisation annuelle de 25 cents d'euro / ha (minimum 40,00 €).

Renseignements sur
www.cchesbaye.be/3informations.html

Cynégéweb et communication

Tout comme l'homme s'est adapté, la chasse sait concilier tradition et modernité. Le conseil cynégétique s'est doté d'un outil informatique pour communiquer et coordonner mieux et plus facilement ses actions. Outre un site internet, média incontournable de nos jours, une plateforme sécurisée permet d'échanger avec les membres qui à leurs tours peuvent mettre à jour les informations relatives à leurs territoires pour plus de convivialité, de rapidité et d'efficacité.

Au fil des années, ce qui devait être un magazine d'information des membres du CCH, s'est mué en **une revue de qualité plus particulièrement dédiées à la plaine.** Le «**Carnet Vert**» est désormais un trimestriel lu en dehors de la Hesbaye, parfois dans d'autres pays aussi et pas seulement dans le cercle des membres! **L'abonnement ne représente que 20,00 € par an et la revue est envoyée automatiquement aux membres affiliés aux CCH.**

Toutes les informations pratiques concernant le fonctionnement ou l'adhésion au Conseil Cynégétique de Hesbaye peuvent être obtenues auprès de son siège social:

Rue de Mouhin, 51 à 4300 Waremmes (0496 / 23 81 87)

ou durant ce week-end sur le stand du CCH dans le grand chapiteau.

www.cchesbaye.be
secretariat@cchesbaye.be



Charles Wauters
Vice-Président

Rodolphe de Changy
Président

VOTRE MEILLEUR PARTENAIRE DE CHASSE




HUNTING LODGE
Rétine

ARMURERIE ET MAGASIN DE CHASSE

RUE DE GENVAL, 40
1301 BIERGES (E411 SORTIE 4)

WWW.HUNTINGLODGE.BE

+32.2.633.37.32
INFO@HUNTINGLODGE.BE

LES ASSOCIATIONS

- 12 L'ABUCS fête ses 30 ans
- 14 AGPRW : L'Association des Gardes Particuliers de la Région Wallonne
- 17 APAW: Association des Piégeurs Autorisés de Wallonie
- 18 La Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc





L'ABUCS fête ses 30 ans

Début des années quatre-vingt, quelques chasseurs passionnés, sensibles à la souffrance du grand gibier blessé décident d'unir leurs efforts pour éviter de laisser des animaux mourir de misère au bois les lendemains de chasse.

Après quelques réunions, l'ASBL qui s'appellera Association pour l'Utilisation des Chiens de Sang verra le jour et les statuts seront déposés le 26 janvier 1985.

Au début ces pionniers ont du batailler ferme pour acquérir de la crédibilité et la reconnaissance du milieu de la chasse.

Après 30 ans, nous pouvons dire que mission est accomplie, tous les chasseurs connaissent l'association et nombreux sont ceux qui font appel à ses services.

Voyez plutôt quelques chiffres :

Recherches	36 008
Animaux retrouvés	18 006
Animaux retrouvés vivants	5 455
Poids total venaison	804 679 kg
Nombre total de kilomètres parcourus	2 288 786 km

Mais laissons la parole à Bernard Duvivier, ancien Président et membre fondateur de l'association

«A l'époque début des années 80, j'étais directeur de battues de la société de chasse d'Haut-Fays et j'essayais tant bien que mal en fin de journée de retrouver les animaux qui avaient été blessés en suivant les indices. Je compris très vite que sans chien spécialisé, je n'arriverais pas à



Toutes premières recherches de la nouvelle association. A. GODEAU, B. DUVIVIER et ELSA.

grand-chose et acquis aussi vite mon premier chien de sang une femelle de rouge de Bavière «ELSA» (sur les deux photos avec André).

Encouragé par le travail et l'efficacité du chien, je fis part à un de mes amis, Robert Goffin, ingénieur des Eaux et Forêts, de mon intention de créer un club d'amateurs de chien de recherche. Il me répondit aussi vite qu'un autre chasseur monsieur André Godeau du côté de Vaux-sur-Sûre avait la même intention, et il me donna ses coordonnées. Je pris contact avec lui et très vite, tous deux passionnés de chiens, sensibilisés par la recherche du grand gibier blessé, et soucieux d'améliorer l'éthique de la chasse en Belgique, nous décidâmes d'unir nos forces, notre détermination et notre enthousiasme pour fonder une association. Rapidement quelques amis des deux côtés nous rejoignirent et le 26 janvier 1985, l'ABUCS fût créée. J.JAVAUX, A.GODEAU, M.JOACHIM, J.P. BRASSEUR, D. GENDEBIEN, M. NOEL, R. KAUFFMANN, F. de HARENNE, ANDRE GODEAU et moi-même firent partie du premier conseil d'administration.

André et Annie par leur dévouement et leur détermination fournirent pendant de longues années une collaboration précieuse à cette nouvelle association. En souvenir d'André, de cette belle aventure vécue et de cette longue amitié qui nous unit, je ne cache pas que je serais très touché si vous acceptiez de publier ces deux photos.

Bernard Duvivier

**CENTRAL D'APPEL:
0800 11 136**

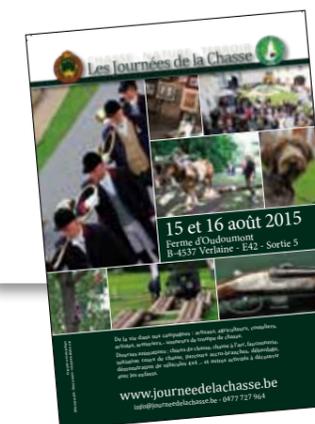
A.B.U.C.S. LISTE CONDUCTEURS 2015

ANDRE François	061 50 18 20	0476 51 19 33
BAR Martial	04 336 20 82	0477 96 29 12
BAUFAY Luc	071 71 26 65	0475 32 43 23
BONHOMME Richard		0495 23 61 14
BOTTERMAN Jean-Louis	084 45 59 03	0479 74 20 96
BOUCHAT Jacques	071 72 73 14	0479 76 38 39
BOUDART Jean-Louis	019 56 76 53	0478 59 95 53
BOUILLON Pierre-Olivier		0474 73 75 95
CARIS Roxane	084 32 24 94	0472 74 26 61
DEHOUX Nicolas		0479 47 63 47
DONNAY Eric	060 39 98 95	0475 58 21 44
DOUTRELOUX Stéphane	061 51 17 65	0471/58,18,60
DOZOT Bernard	083 69 96 36	0477 28 94 57
DUMONT Philippe		0475 27 06 39
DUVIVIER Bernard		0477 41 54 94
DUVIVIER Laurent		0475/51,98,22
EMOND Pascal	061 31 11 42	0479 63 50 50
EYSCHEN Marc	00 352 92 01 64	00 352 621 37 92 00
FRANCHIMONT Jean-Pierre	04 369 30 03	0473 38 49 59
GALOPPIN Jean		0499 34 11 88
GIGOT Alain		0474 86 73 78
GILLET Olivier		0495 23 60 68
GODEAU Pierre	061 25 51 92	0477 91 43 38
GODFROID Pierre	084 32 24 94	0475 71 59 86
GREGOIRE Cyrille		0477 42 03 20
HANREZ David		0498 43 27 24
HEIDERSCHIED Laurent		00352 621 26 94 02
HIVER Erick	0033 3 24 42 28 01	0033 6 18 42 49 68
HUART Marc	060 37 75 23	0496 07 04 17
HUBERT Claude	0033 3 24 29 53 33	0033 6 07 80 47 47
HUBERT Denis	0033 3 24 29 04 34	0033 6 30 75 19 10
JACOBS van MERLEN Xavier		0476 22 78 97
JEURISSEN Sven	0479 77 52 18	0471 22 82 23
KIEFFER Sébastien		0475 56 37 66
LACIRASELLA Franck	061 25 57 83	0479 37 48 00
LAFLEUR Jean	080 32 97 69	0495 32 75 43
LANGOHR Norbert	087 55 72 68	0472 47 17 33
LATOUR Jean Marie	04 365 70 74	0475/67 91 17
LENAERTS Claudia	087 63 02 64	0478 37 77 95
LIEFFRING Olivier		0498/86 21 15
MARCHAL Denis	063 38 79 21	0472 52 82 10
NOËL Maurice	087 22 73 48	0495 23 32 65
POCHET Thierry		0495/30,01,70
ROLAND Jean Luc		00 33 3 242 62 259
SEYLL René	063 60 04 08	0494 93 44 96
THIERY Frédéric	063 67 77 38	0495 22 21 49
VAN DAM Robert		00 352 621 54 47 80
VAN DEN BORRE Omer	054 41 00 77	0494 98 70 29
VANDENPUT Fernand	063 57 91 95	0473 70 54 92
VANDER STOCKT Yann		0496 02 82 24
VANDERBORGHT Robert	081 58 94 32	0475 37 15 45
VANDEVENNE Véronique		0494 38 54 13
WANSART Jean-Marc	086 36 76 81	0475 25 13 77
ZOENEN Patrick		00352 621 35 21 46

L'ABUCS A 30 ANS

Journées de la Chasse
le 16 août 2015

- 10.30 Discours
- 11.00 Mises à l'honneur
- 11.15 Présentation des équipages
- 12.00 Vin d'Honneur





AGPRW

Association des Gardes Particuliers de la Région Wallonne

L'Association des Gardes Particuliers de la Région Wallonne (AGPRW) fut initiée en 1990 et les statuts de l'ASBL furent déposés le 20 août 1992.

Elle regroupe aujourd'hui plus de 600 membres : gardes-chasse, gardes-pêche, gardes de réserve et sympathisants, répartis dans nos cinq provinces wallonnes.

L'association couvre les 5 provinces wallonnes : Brabant wallon - Hainaut - Namur - Liège et Luxembourg, chacune étant gérée par un comité provincial.

Le Conseil d'Administration de l'AGPRW est composé de 10 membres, issus des 5 comités provinciaux.

L'Association a pour but ;

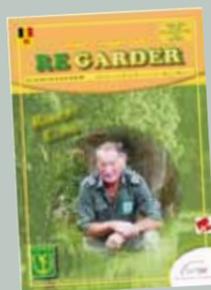
- de promouvoir la chasse, la pêche et la défense des intérêts des gardes dans leur mission respective ;
- de développer les techniques légales de régulation des nuisibles ;
- d'entretenir et de développer la concertation avec les autorités qui ont la chasse, la pêche et la protection des oiseaux, ainsi que celles qui ont la répression dans leurs attributions ;
- d'informer les membres et le public des activités par tous moyens adéquats ;
- de collaborer par tous moyens avec les associations publiques ou privées, nationales ou internationales qui poursuivent les mêmes objectifs ;
- de sauvegarder les intérêts de ses membres et valoriser la fonction par l'information scientifique et l'apprentissage technique ;
- d'établir entre les membres des liens de solidarité et d'entraide dans le cadre de ces objectifs, soit d'initiative, soit avec la collaboration des conseils cynégétiques ;
- d'élargir les rapports concernant les activités susceptibles d'étendre les connaissances pour l'application des lois et décrets en matière de flore, de faune et d'environnement ;
- de rassembler tous les Gardes-champêtres Particuliers Wallons et toutes personnes qui s'appliquent à la surveillance des territoires et au maintien d'un équilibre des différentes espèces animales en vue d'atteindre une véritable biodiversité.

Garder Regarder

Revue des réalités de terrain, ce trimestriel est adressé aux gardes et sympathisants attachés à la protection de la nature. La revue est presque entièrement rédigée par des gardes et diffuse toutes informations utiles à l'exercice de leurs diverses tâches : législation chasse et pêche, information sur le braconnage et la biologie des animaux, données techniques sur des sujets divers comme l'aménagement des territoires, le nourrissage, etc... Chaque numéro est l'occasion de mettre en valeur l'un de nos membres en présentant, au travers d'un reportage, son métier, sa vie et sa passion pour la nature.

Si vous estimez que notre Association vaut la peine d'être soutenue pour son oeuvre au service des hommes et de la nature, **aidez-nous en devenant membre sympathisant**. Il vous suffit de verser la somme de 30 € au compte 068-2119885-74 de l'AGPRW en précisant la mention «Membres sympathisants». Vous recevrez dès lors notre trimestriel «Garder - reGarder» qui vous tiendra au courant de nos activités et conférences.

Voir également notre site internet : www.agprw.be



Armurerie SERGE DELMOTTE

NATURE - CHASSE - TIR

T. 085-23 25 95



ARMES - MUNITIONS - OPTIQUE - VETEMENTS
CHAUSSURES - COUTELLERIE - ACCESSOIRES
178, Ch. de Tirlemont 4520 WANZE (Huy)

www.armurerie-delmotte.be

A votre service depuis 35 ans!



Pour mieux vous servir, nous faisons confiance aux meilleures marques :

ARMES À FEU : BROWNING - WINCHESTER - MIROKU - BERETTA - FABARM - BLASER - MAUSER - STEYR - SAUER - FAIR CZ - MARLIN - REMINGTON - SIG - SMITH & WESSON - BAIKAL - RUGER - SAVAGE

ARMES À AIR : DIANA - WEIHRAUCH - GAMO - NORICA - CROSSMAN - DAYSTATE
EVANIX - KALIBRGUN - FX - HATSAN - UMAREX

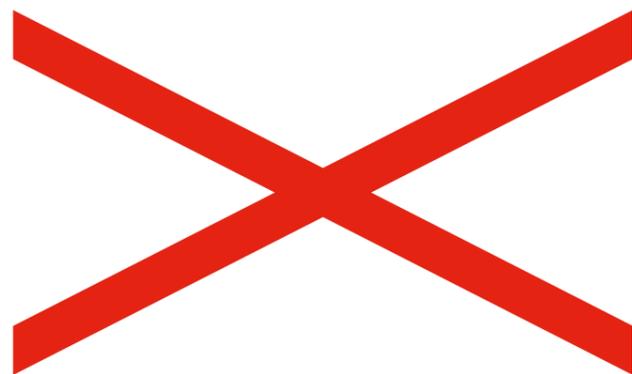
OPTIQUE : SWAROVSKI - ZEISS - MEOPTA - MINOX - VIXEN - OPTISAN - BUSCHNELL
HAWKE - AIMPOINT - NIKKO STIRLING - BAUER - KITE

MUNITIONS : WINCHESTER - REMINGTON - RWS - GECO - NORMA - SELLIER BELLOT
FIOCCHI - RC - MARYARM - GAMEBORE - PRVI PARTISAN

CHAUSSURES : LE CHAMEAU - CRISPI

VETEMENTS : BROWNING - SOMLYS - SIOEN - OUTFOX - UNIVERS - LYNX



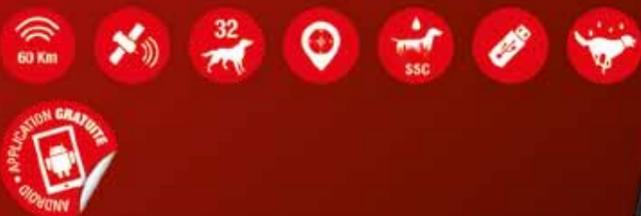


CHAMPAGNE
de Castellane

La Ferme du Marais - Alain Buchet
Rue du Marais 7 - 4280 Abolens
Tél. 019 58 80 60 - Gsm : 0495 19 67 24
traiteur.lafermedumarais@hotmail.com
www.traiteurdumarais.be

LE COLLIER DE REPÉRAGE

MPS CHIEN



DECouvrez toute notre GAMME
ÉDUCATION POUR CHIENS...

Une technologie de pointe La nature en toute simplicité

MARTIN
SYSTEM

www.martinsystem.com

Tél : 04 263 96 05

APAW

Association des Piégeurs Autorisés de Wallonie



L'A.P.A.W. a maintenant un peu plus de deux ans d'existence, rappelez-nous son rôle dans le milieu de la chasse ?

C'est une ASBL créée début novembre 2012, à l'initiative de quelques chasseurs-piégeurs formés en France et de quatre associations : le Royal Saint-Hubert Club de Belgique ; l'ASBL Faune & Biotopes ; L'Union nationale des associations de piégeurs agréés de France ainsi que l'Association des gardes agréés du Nord et des gardes particuliers. Le but social de l'association est vaste, mais peut se résumer essentiellement à :

- former ses membres et toute personne intéressée sur la pratique, l'éthique et la législation concernant la gestion des espèces animales sauvages ;
- informer ses membres des évolutions juridiques et techniques liées à la pratique du piégeage ;
- contribuer à l'étude de la faune sauvage et à la collecte de données en partenariat avec tous les organismes concernés ;
- promouvoir les actes de piégeages légaux ;
- obtenir auprès des professionnels des tarifs préférentiels pour la fourniture à ses membres de pièges ou de matériel divers...

Quel bilan pouvez-vous tirer de ces deux premières années ?

En 2013, nous avons eu l'immense plaisir d'organiser nos deux premières sessions de formation longue à Braine-le-Comte et Namur et de pouvoir ainsi former 55 piégeurs. En 2014, nous avons eu également le plaisir de former un peu plus de 60 piégeurs. La répartition géographique de nos membres s'étend sur toutes les régions de Belgique.

La Première session de 2015 a rassemblé 30 piégeurs à Braine-le-Comte et pour la sixième formation qui se déroulera à Libramont, nous avons une vingtaine d'inscriptions, au jour de la rédaction de ce document. Le nombre de nos adhérents est de plus de 145 membres effectifs et sympathisants à ce jour.

Nous avons créé un site internet (<http://www.apaw.be>) jumelé avec un forum de discussion (<http://gibiers.xooit.be/f170-A-P-A-W.htm>). Nous avons aussi réalisé un feuillet de présentation disponible sur simple demande.

Quels sont les contenus de votre formation ?

Une partie théorique traite de la loi sur la chasse et la réglementation en Wallonie au sujet de la destruction, mais aussi sur la biologie des espèces et plus particulièrement celle des prédateurs, les pathologies et zoonoses, les catégories de pièges, les techniques de poses et les lieux de piégeage.

La pratique s'acquiert par la manipulation de tous les pièges légaux en Wallonie, la confection de lacets et de collets et la mise en place de diverses techniques de pose sur le terrain.

Nos «étudiants» apprennent également comment pratiquement réparer et conditionner les pièges, les appâts et les leurres, ainsi qu'à récupérer les glandes utiles aux piégeurs sur les renards prélevés.

Jusqu'à présent nous avons pu compter sur l'aide des plus grands spécialistes français tels : Claude Roques et Dimitri Macrez qui sont venus partager avec nos futurs piégeurs leur immense savoir-faire en matière de piégeage.

Philippe de Doncker
Vice-Président
0475/223.908
philippe@apaw.be

Charles du Bois d'Enghien
Président
0493/761.387
charles@apaw.be



FWCA

La Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc



La Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc (FWCA) a pour vocation la formation de chasseurs à l'arc responsables.

La FWCA rassemble, représente et informe tout chasseur à l'arc belge qui le désire, ainsi que tout candidat à ce mode de chasse. Pour ce faire, elle organise notamment des séances d'information et de formation, ainsi que des entraînements réguliers et des sorties de chasse à l'arc à l'étranger.

Elle entretient des contacts privilégiés en dehors de nos frontières avec des associations et fédérations de chasseurs à l'arc d'autres pays. Elle participe à des manifestations, des formations, des entraînements et tout autre échange d'information dans le domaine de la chasse à l'arc en dehors de nos frontières.

Elle œuvre actuellement pour obtenir un cadre défini de ce mode de chasse à l'arc en Région Wallonne, et ce à tous les niveaux. Elle veille également à garder un contact permanent avec les autres associations et fédérations ayant un objet proche du monde de la chasse.

La chasse à l'arc, c'est quoi ?

La chasse à l'arc peut se définir comme un mode de chasse de proximité, avec une arme différente... C'est la seule différence par rapport aux autres modes de chasse à tir.

Le tir de chasse se fait sur un gibier se déplaçant à faible allure ou à l'arrêt; le gibier est parfaitement identifié et le tir peut dès lors se concentrer sur la zone vitale.

La chasse à l'arc est un mode de chasse discret; la furtivité de l'archer est garant de son résultat. Le gibier ne comprend pas réellement ce qui ce passe: l'absence de bruit (détonation) et de choc brutal

(onde de choc) n'engendrent pas de poussée d'adrénaline comme c'est le cas pour un gibier tiré à balle.

Comment chasser à l'arc ?

Ce mode de chasse remontant à la nuit des temps revient en vogue depuis la fin de la Guerre de Sécession des USA et a su conquérir l'Europe.

Il se pratique comme la chasse aux armes à feu mais les conditions de tir sont très différentes. L'éthique régit la discipline de tir qui n'est acceptable qu'à une distance infiniment plus courte, i.e. une vingtaine de mètres.

Du fait de la proximité et du comportement détendu d'un gibier non pourchassé, on identifie parfaitement l'animal avant de se concentrer sur les zones vitales visées.

La chasse à l'arc se pratique à l'approche, à l'affût (du sol et en hauteur), en battue silencieuse entre archers, battue mixte arme à feu / arc.

Où chasser à l'arc ?

Partout où la chasse est autorisée et pratiquée de façon générale.

Contrairement aux armes à feu, la chasse à l'arc peut être pratiquée et est même encouragée en zones périurbaines, là où le gibier a trouvé quiétude et nourriture, mais où l'utilisation d'une carabine serait dangereuse.

Que chasser avec un arc ?

Tous les gibiers légalement chassables et qui sont à la portée de l'arc.

Le matériel doit évidemment être adapté à l'animal convoité ; le principe de puissance d'arc s'accorde avec l'énergie cinétique

Tous nos gibiers européens traditionnels sont accessibles aux chasseurs motivés et désireux

de s'investir mentalement et physiquement dans cette technique.

Qui peut chasser à l'arc ?

Toute personne, désireuse de franchir le cap, en possession d'un permis de chasse valide et ayant bénéficié d'une formation spécifique.

L'aspect de la force physique est régulièrement invoqué. En fait, les arcs modernes s'adaptent avec grande facilité aux allonges et puissance nécessaires.

L'archer-chasseur devra s'équiper d'un arc correspondant parfaitement à sa morphologie.

Une puissance minimale pour le grand gibier est tout à fait maîtrisable avec entraînement. Les moyens techniques nous permettent également une précision d'une efficacité remarquable.

Un bon nombre de chasseuses viennent grossir les rangs des chasseurs à l'arc; un matériel adapté comble tout écart avec leurs compagnons en saint Hubert.

L'archer-chasseur bénéficie du grand avantage de pouvoir s'entraîner chez lui, en sécurité et en silence et sans être contraint de se rendre dans un stand de tir spécialisé.

L'utilité de la chasse à l'arc ?

L'utilité de la chasse à l'arc se vérifie en deux points; elle est praticable en toute sécurité en zone urbaine / périurbaine et est également très appréciée en réserve naturelle, et ce pour son faible niveau de dérangement de la faune.

Des expériences très positives ont été réalisées en réserves ornithologiques pour déloger et prélever les sangliers qui avaient élu domicile dans ces zones protégées. Les sangliers, amateurs d'œufs et de couvées, sont des prédateurs redoutables et

très destructeurs dans ce genre de biotope.

Chasser à l'arc plus sûr, pourquoi ?

La chasse à l'arc est un mode de chasse peu «accidentogène». C'est une chasse de contact, avec tir sur gibier identifié et dont la réussite dépend de la précision du tir et de l'aptitude du chasseur à approcher le gibier ou à se laisser approcher (affût en hauteur).

Le gibier convoité et chassé est dans un état de quiétude, les tirs à longue distance et aléatoires sont rigoureusement proscrits.

Les tirs réalisés à courte distance -et de haut en bas- sont fichants; la flèche munie d'une lame ne présente qu'un (très) faible risque de ricochet. La formation dispensée à l'archer insiste sur la sécurité, tant celle de l'archer que sur celle d'autrui.

Pourquoi chasser à l'arc ?

C'est un choix personnel, motivé par le goût de chasser à proximité du gibier, en utilisant une arme qui demande un entraînement exigeant et rigoureux.

On peut également être attiré par ce mode de chasse ancestral du fait de l'incalculable proximité entre l'archer et le gibier et la sérénité que procurent le silence et la quiétude indissociables de ce mode de chasse qui renvoie homo sapiens à ses origines...

Pour le chasseur à l'arc, le stress de la vie moderne est oblitéré dès la première branchette qui craque et le présent se concentre désormais autour d'une intimité complice et fusionnelle avec la Nature.





La chasse à l'arc et ses responsabilités.

Tout chasseur, quel qu'il soit, se doit d'assumer ses responsabilités, qu'il exerce son art à l'arc, à la carabine, au fusil et doit avoir acquis le niveau de précision nécessaire pour dispenser une mort rapide.

L'entraînement de l'archer est plus simple car ce dernier peut se contenter d'une cible placée dans son jardin.

La région wallonne dispose également d'un grand nombre de parcours de tir Nature et/ou 3D spécialement aménagés pour l'entraînement réaliste des archers.

L'erreur humaine n'étant pas à exclure, la responsabilité du chasseur à l'arc est de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la recherche d'un gibier blessé.

L'ABUCS, organisme spécialisé, regroupe nombre de conducteurs agréés de chiens de rouge et les milliers de recherches réalisées chaque année sur gibier blessé par balle sont entreprises sous la responsabilité du chasseur ayant malencontreusement blessé son gibier. La responsabilité du chasseur à l'arc est bien sûr la même que celle du chasseur à l'arme à feu.

Comment vous former ?

La connaissance du matériel, des différentes techniques de chasse, des aspects sécuritaires permet une bonne pratique de sa passion.

Pour transmettre une formation pédagogique reconnue internationalement, la fédération dispose d'instructeurs agréés qui assurent la promotion

de la chasse à l'arc par la formation de chasseurs responsables et leurs offrir ainsi un "pass" exigé dans la plupart des pays où se pratique ce mode de chasse. Le Programme dispensé en Belgique se veut complet et a prouvé son efficacité.

Une session de formation se déroule en un week-end et comporte :

- Une partie théorique / pratique et sécurité.
- Une épreuve théorique (questions à multiple choix)
- Une épreuve pratique avec matériel de chasse conforme et défini.

L'épreuve pratique n'a pas un but éliminatoire, mais bien un but de prise de conscience.

L'examen, en cas d'échec, peut être repassé après avoir rectifié le ou les problèmes.

Les participants à l'épreuve de tir doivent disposer de leur propre matériel: un arc de chasse et flèches équipées de lames de chasse (lames d'entraînement mécaniques acceptées).

Comment vous équiper ?

Si vous ne possédez pas votre propre matériel : la formation peut-être suivie d'une initiation avec un matériel mis à votre disposition par la fédération.

L'examen pratique sera présenté qu'ultérieurement lorsque vous serez équipé avec votre matériel adapté et réglé à votre morphologie.

Tous les conseils permettant de s'équiper au préalable peuvent vous être transmis en contactant la fédération.

Si tel est votre cas, veuillez le préciser lors de votre inscription.

Où vous informer ?

Contact :
fwca-conseil@googlegroups.com
www.fwca.be
www.boogjacht.be
www.belgianbowhunting.be

Jean Galoppin
0499 34 11 88



Envie de chasser à l'arc ? Nous mettons notre passion et notre expérience à votre service...

Passionnés par la nature et par la chasse à l'arc depuis de nombreuses années, nous souhaitons offrir notre savoir à nos clients et leur apporter plus qu'un service commercial.

Acheter chez nous, c'est bénéficier de notre expérience! Qu'elle soit technique, pour le montage et le réglage de votre arc, pratique, pour vous donner de bonnes bases de tir à l'arc, ou de terrain, pour vous conseiller avant vos premiers pas à la chasse, cette expérience partagée vous fera gagner des années...



www.the-hunting-shop.com

Duvivier S.P.R.L.

Rue du Tricoïnte, 39,
B-5530 Yvoir

Tél.: +32 (0)475 51 98 22
info@the-hunting-shop.com



Modèle portable, se range dans le coffre d'une voiture
Permet de lancer des cibles de 25 à 35 cm de diamètre
Trajectoires variées: verticales, paraboliques ou «rabbit»
Loué avec boîtier de commande automatique, batteries, arcs et flèches



Location par
JOUR
WEEKEND
SEMAINE





Rencontre avec Christophe Poissonnier



Comment êtes vous devenu peintre animalier ?

Originaire du Nord de la France, j'ai eu la chance de naître dans une famille de chasseurs et d'habiter à la campagne. Depuis toujours je dessine et peints, je décide donc de suivre des études de communication visuelle en Belgique ... Je m'exile ensuite au Luxembourg où je vais travailler dans une grande imprimerie pendant vingt ans. Je continue de peindre à mes moments perdus et je fais de temps en temps une exposition ... 2003 : j'apprends que j'ai un cancer ! Chimiothérapie, radiothérapie, 2 opérations et de nouveau une chimiothérapie. Je décide alors de changer ma vie et de faire ce que j'avais toujours rêvé : devenir peintre

animalier. Aujourd'hui, je suis en pleine forme et je fais le plus beau métier du monde. (J'aime dire que le cancer a été une chance pour moi).

Pouvez vous expliquer à nos lecteurs votre travail d'artiste animalier ?

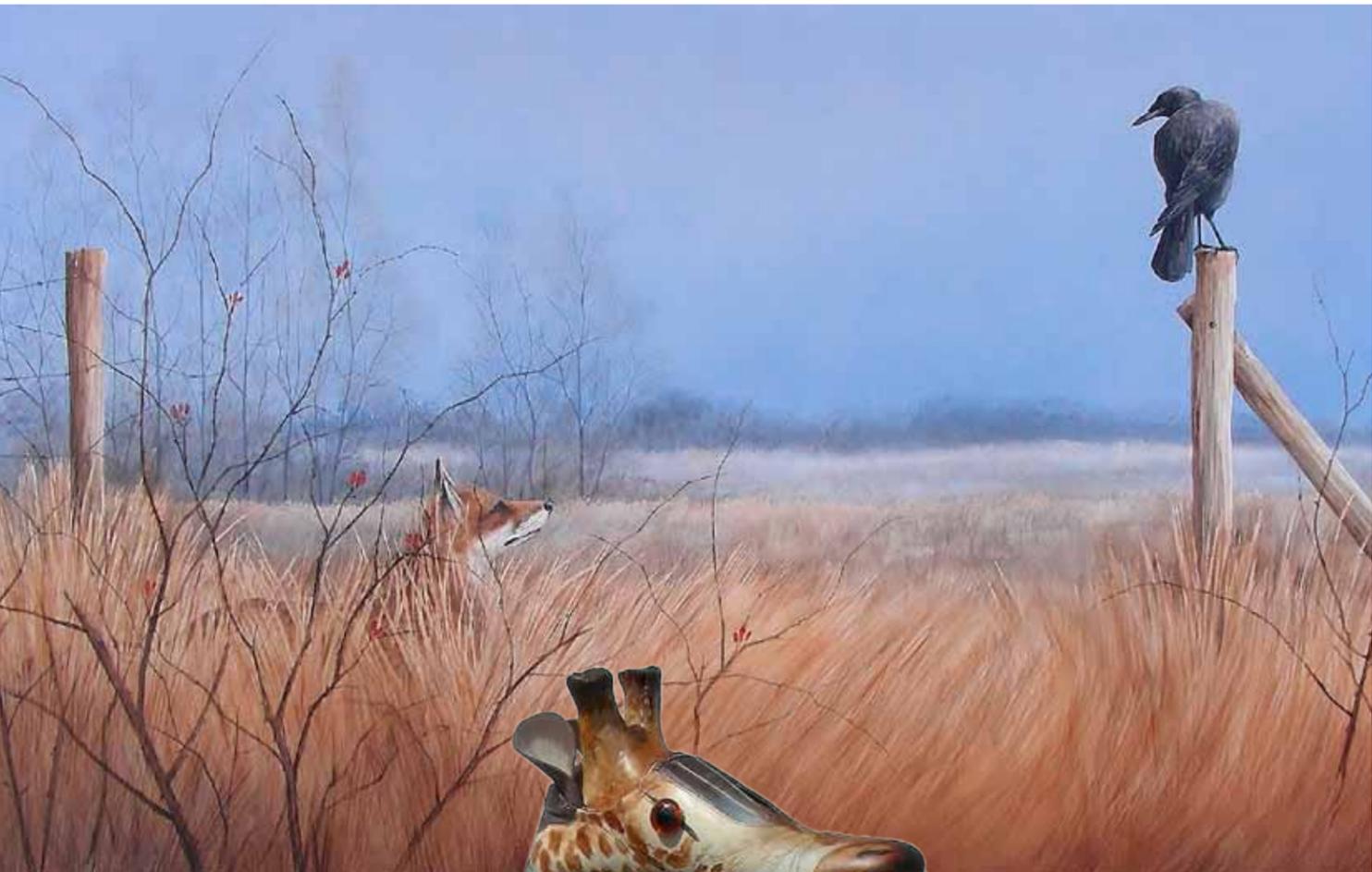
On ne peut pas vraiment parler de travail, dès que j'ai un moment de libre je vais dans mon atelier... J'ai la chance de vivre dans une grande maison au milieu des bois avec ma famille et beaucoup d'animaux. Il suffit de regarder par la fenêtre pour apercevoir un chevreuil en train de viander ou un pic épeiche qui tambourine sur un vieil arbre fruitier. Quand on a cette chance là on n'a qu'une envie : la partager. Je n'ai pas de travail mais une passion.

Ce qui me semble primordial, c'est de connaître et de comprendre le sujet que l'on veut représenter et cela demande des heures, de jours, des mois, des années d'observation. Souvent l'on me demande combien de temps j'ai mis pour réaliser une toile ? Je leur réponds à leur plus grand étonnement : 54 ans... J'ai toujours été fasciné par la manière dont les animaux s'intègrent dans le paysage. Quand on traque un animal avec un fusil ou avec un pinceau, on s'aperçoit très vite que les animaux ont un don extraordinaire pour se dissimuler. Que ce soit par les couleurs, par leur formes ou leurs attitudes, ils échappent à l'œil le plus perçant. Comprendre le plumage d'une bécasse, ce n'est pas en regardant une photo que vous trouverez la solution. Il faut l'avoir observée, il faut l'avoir chassée, il faut l'avoir pris dans ses mains, la regarder, la caresser et vous comprendrez à quelles règles obéit son plumage et comment elle arrive à disparaître au milieu des feuilles.

Vous êtes donc chasseur ?

Pour moi la chasse est la meilleure école de la nature qui soit. Si vous vous promenez dans la forêt, vous n'êtes qu'un simple spectateur. Si vous êtes à la chasse, vous êtes un acteur et vous voyez le monde qui vous entoure d'une toute autre façon. Vous faites partie intégrante de la nature et vous avez tous les atouts pour la saisir au mieux.





Quel est votre sujet favori ?

Les oiseaux. C'est peut-être parce que j'ai le vertige que je les envie... ou parce qu'ils sont plus près du paradis ?

Quelles techniques utilisez vous ?

Je suis un aquarelliste de formation. Quand j'ai voulu faire de grand format, je me suis mis à l'acrylique mais en la travaillant très diluée comme on travaille l'aquarelle. Et puis, profitant de mon expérience dans le domaine de l'imprimerie, je fais tout naturellement de la gravure. Pointe sèche, eau forte, aquateinte que l'on associe pour restituer une émotion rencontrée au bord du bois.

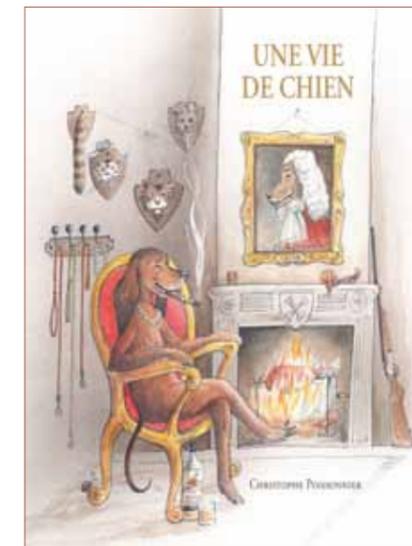
Vous avez aussi d'autres cordes à votre arc ?

Si vous m'aviez dit il y a vingt ans que je ferais un jour du dessin humoristique, je ne vous aurais jamais cru ! C'est arrivé un peu par hasard. Connaissant mes talents de peintre, on m'a demandé d'illustrer quelques sujets dans la revue des chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg et peu à peu j'y ai pris goût. L'humour est souvent le meilleur moyen de parler de sujets délicats. Savoir se prendre en dérision est quelques fois salutaire..., alors pourquoi s'en priver.

Et depuis peu, je me suis mis à la «sculpture» en redonnant vie à de vieilles chaussures... Aujourd'hui, à l'heure où je vous parle, je viens de terminer mon septième livre «Une vie de chien».

Où peut-on admirer votre travail ?

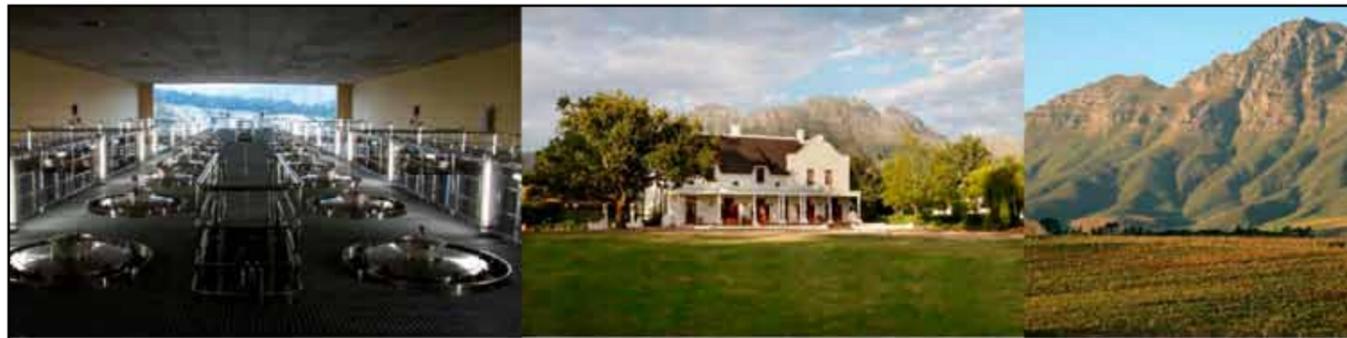
Vous pouvez me retrouver sur facebook ou sur mon site internet. Je serais heureux de vous accueillir dans mon atelier au Luxembourg pour vous présenter mes dernières créations.



Christophe Poissonnier
 Tél : 00352 691 52 58 47
 chpoissonnier@gmail.com
 www.chpoissonnier.com
 facebook.com/chpoissonnier

Le nouveau livre de Christophe Poissonnier sera présenté en première pour les journées de la chasse. 60 pages d'humour pour découvrir la vie de nos «fidèles» compagnons.





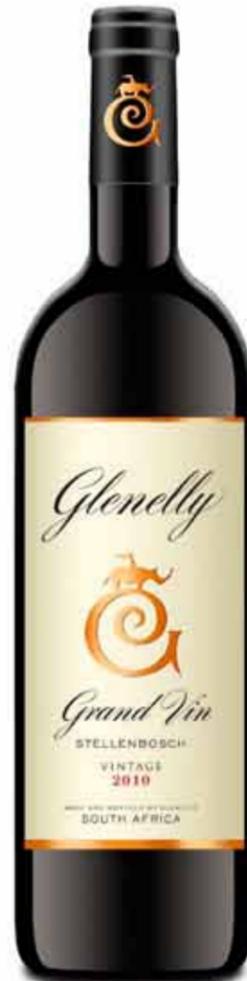
De Pichon Longueville Comtesse de Lalande à Glenelly Estate : une aventure sud-africaine



Après 30 ans à la tête du château Pichon Longueville Comtesse de Lalande à Pauillac, May de Lencquesaing a décidé de s'embarquer dans une nouvelle aventure viticole en Afrique du Sud. A l'âge de 78 ans, elle a un coup de cœur pour Glenelly Estate, une ferme de 125 ha dans l'appellation historique de Stellenbosch, produisant du vin depuis le 17^{ème} siècle.

Sur les pentes de la montagne du Simonsberg, sur un sol de granite décomposé, elle y a planté ses cépages bordelais préférés ainsi que du syrah et du chardonnay. L'essentiel du vignoble est orienté vers l'Est, procurant un climat plus doux et permettant une maturation lente des raisins. Les vinifications se font dans un chai ultramoderne par Luke O'Cuinneagain, passé par Angélus, Screaming Eagle et Rustenberg.

Aujourd'hui, les vins de Glenelly sont reconnus pour leur grande qualité et élégance, un réel hommage au dévouement et à la passion de May de Lencquesaing et son équipe.



Découvrez les vins de Glenelly Estate en Belgique :

Importateur :
Delta Fijne Wijnen (Damme)
info@dfw.be - 050.50.10.70
www.dfw.be

Contact pour Bruxelles et la Wallonie :
Emmanuel de Lencquesaing
tastevin@skynet.be - 0175.85.05.72



Maroquinerie Alexandre Mareuil

Spécialiste du sur mesure et de l'art de vivre en maroquinerie, reconnu dans le monde entier pour sa gamme chasse en cuir de grande qualité, la marque Alexandre Mareuil est aussi le compagnon des week-ends chics avec des collections intemporelles pour l'homme et la femme. Depuis quelques années Alexandre Mareuil étend ses collections à la ville et dans les vignes avec des sacs, coffrets de luxe et accessoires.



Depuis 1972 Alexandre Mareuil cultive son Savoir-Faire aux designs pérennes dont la patine en vieillissant embelli le cuir... les collections Alexandre Mareuil séduisent les plus exigeants tant par le choix des peausses que par la qualité des finitions.

L'atelier basé à Bordeaux ne s'entoure que d'artisans d'exception. Près de quatre ans après l'ouverture de son tout premier magasin situé à Paris, 16 rue de Vignon, la griffe de

maroquinerie française Alexandre Mareuil déjà présente chez de nombreux armuriers belges, s'est installée début juin à Bruxelles, où elle présente l'intégralité de ses collections.



Adresse de la boutique:

Alexandre Mareuil
53 rue de Namur
1000 Bruxelles
Tél : 02 513 97 24
www.alexandremareuil.com



Pascal Collard

monteur à bois

une interview de Patrice Niset



Le monteur à bois sur armes de luxe est à l'arme de chasse ce que le tailleur est au costume : le sur mesure parfaitement adapté au client. Pascal Collard, monteur à bois sur armes de grand luxe est un artisan qui adapte parfaitement la crosse d'un fusil de chasse à son propriétaire. Un métier rare exercé avec passion par cet amoureux de l'excellence que nous avons rencontré dans son armurerie de Neerijse.

Fils d'agriculteur gembloutois, Pascal accompagnait son père à la chasse au petit gibier sur les terres familiales. Une passion qui ne l'a plus jamais quitté au point d'en faire son métier, un métier rare. Pas moins de 20 à 25 corps de métier sont nécessaires à la fabrication d'une arme. Même si l'atelier est capable de parer à toutes les tâches qu'exige l'entretien d'une arme, la spécialisation de Pascal Collard c'est le montage à bois avec façonnage ou modification de crosses sur mesures. Ils sont une poignée en

Belgique a encore exercer ce métier. Tout commence à l'étagé, dans le show room où le client choisit son ébauche de bois de noyer pour sa future crosse.

Du noyer et rien que du noyer ?

C'est le bois idéal ! Il se travaille relativement facilement, il résiste aux chocs, et il est très esthétique. Ce sont ses trois qualités. Une belle mise à bois passe par le soin donné à ce que l'on appelle la relime, c'est à dire la forme de la crosse qui doit être adaptée à l'arme. Je cherche l'harmonie des formes, des lignes, le tout sur mesure. Ma relime de crosse est assez fine mais toujours proportionnée à l'arme proprement dite.

Un travail de haute couture ?

La prise de mesures en primordiale en effet. Largeur d'épaules, longueur de bras et la hauteur de cou par rapport à l'œil. Avec ces trois données, je peux commencer à travailler ma crosse à partir de l'ébauche de noyer. Longueur de crosse, pente et l'avantage (largeur de poitrine) sont reportées lors du façonnage de la crosse. Bien sur, il faut faire attention aux pièges lors des prises de mesure : le chasseur doit être équipé comme sur le terrain pour que les épaisseurs de vêtements soient prises en

considération dans les mesures, au risque de ne pas avoir un ajustement parfait si on omet ce point.

Je suis interpellé par le fait que vous n'avez presque pas de notes ou de croquis sous la main lors du façonnage de la crosse.

Vous n'êtes pas le seul. Mes clients sont parfois un peu décontenancés quand ils viennent la première fois. Je dois être le seul monteur à bois à travailler à l'œil. A l'épaule du chasseur, j'y vois tout de suite clair et seules 4 à 5 mesures me suffisent à réaliser une crosse parfaitement adaptée à la morphologie du client. A mes débuts, chez Lebeau-Courally à Liège, j'étonnais aussi mon mécène en la personne du patron de l'époque.

Votre mécène ?

A la mort de mon père, j'étais sans le sou. J'avais 17 ans et mes études n'étaient pas terminées. Le patron de Lebeau-Courally de l'époque, Monsieur Verrees m'a pris sous son aile. Je passais à l'atelier le mercredi après-midi pour réaliser des mises à bois et en échange, il payait mes études. Au début je faisais des montages relativement simples mais très vite j'ai pu monter des fusils à platines et des armes de grand luxe. On dit toujours qu'il faut 10 ans pour faire un monteur à bois. Même si on





apprend encore tous les jours, après 3 ans seulement, on me confiait les plus belles armes de la gamme.

Vous montiez toujours du neuf à cette époque là, ça a changé ?

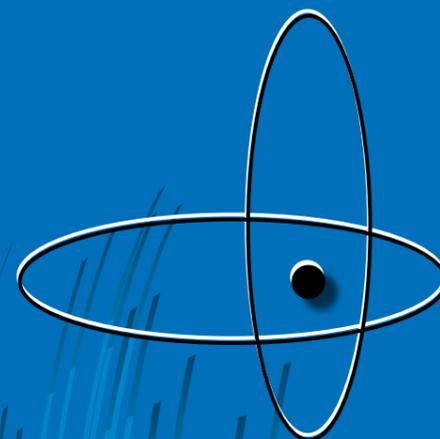
Quand j'ai décidé de voler de mes propres ailes, j'ai effectivement continué à faire de la mise à bois sur du neuf pour mes anciens patrons devenus mes clients. Au fil des années, par la force des choses, j'ai fait énormément de transformations d'armes et de la réparation. Ces armes sont fragiles, les crosses encaissent beaucoup et supportent mal les chutes par exemple. Je remplace énormément de crosses cassées.

Au point de ne plus fabriquer du neuf ?

Ça devient rare en effet mais ça arrive encore. Ainsi, je rêvais d'avoir ma carabine à platines, une arme 100% artisanale sans compromis. Une arme fine de grand luxe qui réunirait le savoir faire des meilleurs. Après de longues années d'attente, je chasse avec une pièce vraiment unique. Jean-Marc Stevaux a fabriqué l'arme proprement dite. Alain Lovenberg l'a gravée et j'ai fait la mise à bois. C'est Philippe Cuvelier qui a fait la valise, c'est un des meilleurs bourrelliers de Belgique. Nous sommes vraiment dans l'excellence absolue. Alain y a mis toute sa créativité : fond creux, ciselure et taille douce. Jean-Marc a pu démontrer son grand savoir faire et bien sur j'ai réalisé une mise à bois de très haute tenue. Huit années de patience ont été nécessaires. Bien sûr, nous n'avons pas fait que ça.

Pascal Collard

Copyright : Patrice Niset
www.lesmiroirsdelombre.com 2014



ORBITO

Radio - Télécom distributeur

Radios & Accessoires pour la chasse et toutes autres applications



RADIOS SPÉCIFIQUES pour la législation Belge : Kenwood, Icom, Wouxun, etc..

LARGE GAMME D'ACCESSOIRES tels que oreillette, micro déporté, antennes, batteries, etc.

Caméra Gibier

Casque anti-bruit de la marque Peltor

Caméra d'action de chez MIDLAND

Gamme complète de lampe TORCHE LED LAFAYETTE

Garmin : Exclusivité pour la Belgique et le Luxembourg de la nouvelle gamme des colliers pour chien : ALPHA 100

President : la solution libre et gratuite, sans licence en Europe : la CB RANDY

Contactez-nous pour connaître notre revendeur le plus proche

peeters@orbito.com
Tél. : +352 39 99 30

Rue de Steinfort 2 b - L-8476 EISCHEN
Grand Duché de Luxembourg

www.orbito.com





Le couteau selon J.-F. COLLA, coutelier forgeron

Situé à Charneux sur le plateau de Herve (Belgique), l'Atelier JF COLLA réalise des couteaux de chasse, de cuisine, des dagues, rasoirs... sur mesure; en acier homogène et en Damas.

Né le 30 juin 1976, j'ai très tôt été attiré par les couteaux et outils tranchants et à 12 ans je réalisais mon premier «couteau».

Au fur et à mesure des années, le matériel et le savoir-faire se sont étoffés.

Actuellement l'atelier est équipé notamment de forges (gaz et charbon), marteau pilon, presse hydraulique, fraiseuse, rectifieuse, duromètre...

Depuis la forge de la lame jusqu'au couteau fini avec étui de cuir, en passant par les étapes de polissage, traitement thermique, contrôle qualité, montage, toutes les opérations sont effectuées dans mon atelier.

Un couteau est avant tout :

- une lame de qualité avec des propriétés particulières (forme, géométrie, dureté, souplesse) ;
- un manche qui permet sa manipulation avec aisance ;
- un étui qui permet son port en toute sécurité.

Un couteau artisanal permet de répondre à des utilisations spécifiques sur mesure (utilisation, forme, choix de l'acier, excellente tenue de coupe, désir particulier, personnalisation...)

Le forgeage de la lame qui consiste à façonner à chaud (1100 - 800°C) la forme que le couteau devra avoir.

Le choix de la composition de l'acier est très important et doit tenir compte de l'utilisation du futur couteau (couteau de choc, dépeceur, couteau à filet, ...).

De plus, le damas peut aussi entrer dans la composition de la lame.

Celui-ci est l'alternance de différents aciers que l'on va souder entre eux à la forge, puis replier de manière à former une structure composite en acier feuilleté.

L'avantage de cette technique est d'obtenir un renforcement de la lame par l'alternance d'aciers ayant des réactions différentes.

Suite à la forge, le couteau est mis en forme définitive par enlèvement de matière (à la lime ou à la ponceuse à bande).

A ce stade, on peut effectuer les processus de trempe et de revenu qui donneront à la lame la dureté tout en gardant de la souplesse.

Le polissage de la lame est alors réalisé de manière à éliminer les rayures de mise en forme.

Maintenant la lame est prête à recevoir son manche qui peut être réalisé avec divers matériaux (bois, matière synthétique, ivoire, ...). Cela en fonction des désirs de chacun.

Le manche est façonné de manière à obtenir une prise en main ergonomique.

L'étui est quant à lui constitué d'une coque de bois qui est recouverte d'un cuir de 3 mm d'épaisseur.

Ceci permet de bien protéger l'utilisateur de la lame quand elle est dans son rangement mais aussi de protéger la lame de l'acidité du cuir.

Ce cuir peut être décoré à l'aide d'une foule de formes et de couleurs pour coller au mieux à la personnalité de l'acquéreur.



Informations :

Jean-François Colla
Fastré, 777
4654 Charneux (Herve)
Belgique

Site web : jfcolla.com
Mail : jfcolla@jfcolla.com
<https://www.facebook.com/jfcollaknife>
Gsm : 0475 93 36 93



XANTÉ

THE UNIQUE TEMPTATION
OF PEARS & COGNAC

CONCOURS
Participez et gagnez jusqu'à
600€ d'accessoires de chasse

A la chasse d'une boisson excitante? Xanté est la réponse !

Xanté, est une **liqueur à base de poires Durondeau belges et de cognac fine champagne**. Cette liqueur surprenante et fascinante a été créée à Marche-en-Famenne en 1894. Alors un homme d'affaires suédois rachète la liqueur à la fin du siècle dernier. Il la rebaptise Xanté et en inonde le marché scandinave. Début 2013, Jörgen Thilander revend Xanté à Altia, distillateur et distributeur de spiritueux finlandais.

Xanté est une tentation unique pour ceux qui sont à la recherche d'un plaisir inoubliable. Son goût réveille vos sens pleinement à chaque dégustation. C'est une boisson étonnante qui arrive à réaliser un mariage extraordinaire entre le goût d'une excellente poire fruitée et la dynamique d'un grand Cognac. La texture est soyeuse et la couleur séduit avec ses tons ambre doré.

Cette boisson est idéale pour faire des mixtes et pour préparer des cocktails, en version froide et chaude.

La liqueur Xanté se boit souvent glacée, directement du congélateur ou évidemment nature « on the rocks ». Pour préparer un « Xanté on the rocks » comme un vrai barman, remplissez un verre à whisky (un « tumbler ») avec des glaçons et rajoutez 6 cl de Xanté. Remuez tout en douceur et dégustez.

Une approche très rafraichissante est réalisée par un cocktail très facile à préparer, le **Xanté Sprite**. Versez 4 cl de Xanté et 2 cl de jus de citron vert pressé sur des glaçons, remplissez le verre de Sprite et rajoutez un petit quart de citron vert. Un frisson de joie vous enchantera.

La version opposée est vraiment conseillée après une journée de chasse ou de ski. Elle s'appelle **Xanté Pomme Chaude** et c'est une variation luxueuse et supérieure au vin chaud. Utilisez 4 cl de Xanté et 16 cl de jus de pomme frais. Chauffez le jus de pomme avec un bâton de cannelle et rajoutez le Xanté en dernière minute avant de servir cette boisson qui vous donnera chaud au cœur.

Une expérimentation spéciale mais excitante est d'associer Xanté à des mets. Un risotto aux poires et fromage bleu font un association splendide. Vous n'aimez pas le bleu, pas de panique, un brie ou un camembert à point avec des poires caramélisées feront également l'affaire.

Conclusion, Xanté, boisson à base de cognac et de poires d'origine belge, est un produit extraordinaire. Xanté plaît pur, sur glaçons, en cocktails et même à table... la garantie pour quelques soirées de plaisirs.

Participez et gagnez jusqu'à 600€ d'accessoires de chasse

Nom:* Prénom:*
Adresse:* CP Ville
Tél.: E-mail:

Un tirage au sort aura lieu durant l'année 2015, en présence des chasseurs participants. En remplissant votre adresse, vous nous donnez l'opportunité de vous inviter et de vous informer.

Le gagnant sera prévenu par courrier, téléphone ou e-mail et aura une période de 3 mois pour retirer son cadeau chez notre magasin partenaire.

(à déposer à notre stand le 15-16 août durant les journées de la chasse)

Notre savoir-faire se déguste avec sagesse.



www.xante-belux.be

l'abeille

36 La ruche au fil des saisons

40 Une «Miellerie Mobile»
pour aider les apiculteurs liégeois

42 Un rucher école
à l'IPEA de LA REID

44 L'Institut Provincial d'Enseignement
Agronomique de La Reid

DOSSIER :





La ruche

au fil des saisons

En fonction du moment de l'année, les colonies d'abeilles mellifères se développent selon les ressources extérieures de nectar, pollen et eau disponibles pour elles. Les abeilles sont très dépendantes de la quantité, de la qualité et de la disponibilité de ces ressources dans l'environnement du rucher (1,5 à 3 km de rayon moyen). Pour les suivre au mieux, l'apiculteur doit connaître ses abeilles, l'environnement végétal du rucher et respecter les cycles des saisons.



Au printemps, la nature se réveille et la ruche reprend son essor.

Au printemps, le nectar et le pollen deviennent disponibles en quantité variable, la reine recommence à pondre, le couvain (œufs, larves et nymphes) prend de l'ampleur, la colonie stocke des réserves.

Les abeilles commencent à sortir de la ruche quand la température extérieure atteint 11 à 12 °C. Elles vont butiner les premières floraisons intéressantes pour elles : noisetier, perce-neige, saules, pissenlit, puis merisier, poirier, pommier, aubépine

La reine reprend sa ponte et petit à petit une nouvelle génération d'abeilles remplace celle d'hiver. **L'apiculteur profitera d'une belle journée pour effectuer la visite de printemps** en vérifiant la santé de ses colonies, évaluant l'état du couvain et des réserves.

A partir de mi-avril, la colonie est de plus en plus forte et les butineuses se dirigent dans les vergers. En fonction des conditions climatiques et de la force de ses colonies, **l'apiculteur pourra installer les premières hausses pour préparer la première récolte de miel, celle du miel de printemps.**

La durée de vie d'une abeille dite d'été est d'environ 40 - 45 jours.

L'essaimage

En mai-juin, la population dans la ruche est de plus en plus forte (plus de 50 000 individus). Les ouvrières peuvent élever alors des larves de reines. Un peu avant la naissance des nouvelles reines, la vieille reine quitte la ruche avec une bonne partie des abeilles pour reconstituer une nouvelle colonie : **c'est l'essaimage qui est le procédé naturel de multiplication des colonies d'abeilles.** L'apiculteur sera particulièrement vigilant durant toute cette période quant à l'opportunité ou non de laisser se développer l'essaimage dans son rucher, s'il désire récolter du miel.

En été, les butineuses vont et viennent pour récolter le nectar, l'apiculteur récolte le miel de ses abeilles.

Du printemps à mi-juillet, les abeilles vont sur les fleurs mellifères pour butiner du nectar et du pollen. L'apiculteur devra observer régulièrement l'activité de ses ruches.

A partir du solstice d'été (21 juin), les jours commencent à raccourcir, les végétaux nectarifères et pollinifères se font plus rares, la reine réduit progressivement sa ponte, la quantité d'abeilles dans la colonie diminue.

En mi-juillet, l'apiculteur procédera à la dernière récolte de miel (miel d'été).

Il veillera à ce qu'aucun parasite ne mette en danger les colonies en prévision de leur préparation au passage du futur hiver. Il fera en sorte d'avoir des abeilles de haut potentiel dès ce moment, puis de grande longévité pour un passage hivernal sans mortalités précoces.

Les abeilles qui naîtront à partir de fin août seront celles qui passeront l'hiver, avec une durée de vie de l'ordre de 150 à 240 jours.

En août, les faux-bourdons (mâles) seront chassés des ruches.





En automne, les colonies entrent progressivement en hivernage.

L'apiculteur profite alors des derniers beaux jours pour vérifier que les réserves de nourriture des colonies sont suffisantes pour la mauvaise saison. Dans le cas contraire, il donnera aux abeilles un complément. Il veillera également à bien isoler thermiquement les ruches tout en leur assurant une aération indispensable.



En hiver, les abeilles se regroupent dans la ruche.

Durant l'hiver, les abeilles restent dans la ruche et consomment leur réserve de miel. La colonie se resserre en grappe autour de la reine qui ne pond plus.

Plus il fait froid, plus la «grappe» se resserre.

Quelle que soit la température extérieure, le centre de la grappe sera maintenu à une température minimum de 12°C et les abeilles contractent les muscles des ailes pour y parvenir. Elles vont tourner dans la grappe pour se réchauffer, passant du centre de la grappe à l'extérieur.

L'apiculteur, quant à lui, profite de l'hiver pour entretenir et réparer son matériel, préparer des cadres, des ruches, repeindre des ruches, se documenter.

Il participera à des réunions apicoles afin de faire le bilan de l'année écoulée, se tenir au fait de nouvelles techniques, de nouveau matériel, rencontrer des confrères apiculteurs et échanger.

Il préparera la saison apicole suivante et définira ses priorités en matière de productions, de techniques appliquées, mais également d'amélioration de la santé de ses abeilles afin d'en limiter la mortalité hivernale.

J.-F. COLLA et B. DEWEZ
Rucher Ecole de La Reid
087/21 05 10



ATELIER DE FABRICATION ARTISANALE

- Fabrication de carabines express
- Montage de lunettes
- Réparations et transformations
- Chasse, cartoucherie, coutellerie, vêtements, gravures, mise à bois
- Réglage des armes 60 m - 150 m
- Tir sanglier courant
- Achat et vente
- Importateur Zoli



Rue du St-Esprit 19-21 - 6900 Marche-en-Famenne
Tél.: +32 (0)84 31 54 71 - Fax: +32 (0)84 31 66 91
E-mail: info@armureriedelattre.be
www.armureriedelattre.be

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le lundi hors saison





Une «Miellerie Mobile» pour aider les apiculteurs liégeois

Un atelier mobile pour aider les apiculteurs liégeois à exploiter leur miel, voici le nouvel outil d'aide et de promotion de l'Ecole Post-Scolaire d'Agriculture de la Province de Liège. Cette remorque itinérante sillonnera, dès ce 23 juin 2015, les routes de notre Province pour se rendre chez les petits apiculteurs et les formateurs en apiculture pour leur permettre d'extraire leur miel à l'aide de matériel professionnel, tout en respectant les normes d'hygiène imposées par l'AFSCA.



Pourquoi une «Miellerie Mobile» ?

Lorsqu'on se lance en apiculture, lorsqu'on ne dispose que de quelques ruches, il n'est pas toujours évident, au moment de la récolte du miel de réaliser l'extraction dans un environnement adéquat. Cette extraction se faisant parfois dans des lieux improvisés du domicile (garage, abri de jardin ou encore salon).

De plus, les extracteurs de petite taille, ceux que l'on peut utiliser aisément dans sa cuisine, ne sont pas toujours des plus performants. Le matériel «de pro», électrique, «tout inox»... est quant à lui souvent

coûteux, encombrant et ne se justifie dans la plupart des cas que pour celles et ceux qui ont un nombre suffisant de ruches. Un investissement trop onéreux et difficilement supportable pour les petits producteurs.

La Province de Liège a dès lors décidé de créer une remorque provinciale (4,50m de long sur 2,50m de large) comprenant tout le matériel d'extraction et de conditionnement nécessaire à l'exploitation des produits de la ruche. Miel, cire...tout pourra se transformer. Les apiculteurs ont besoin d'une infrastructure comme celle-ci car ils sont rares à pouvoir investir dans du matériel de ce type. Cette «Miellerie Mobile»



répondra à toutes les exigences de l'AFSCA et sera mise à disposition gracieusement des producteurs. La «Miellerie Mobile» se déplacera pour rendre service aux apiculteurs des quatre coins de notre province : aujourd'hui à Malmedy, demain à Ferrières ou à Neupré. Et au-delà de l'aspect «soutien», elle se rendra également de formation en formation, d'une commune à l'autre afin de former aux bons gestes et aux techniques apicoles.

La Miellerie Mobile, c'est une équipe jeune et dynamique qui propose :

- Un atelier d'extraction du miel dans des conditions de Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) ;
- Des outils performants permettant une extraction du miel dans un environnement étudié pour ;
- Une sensibilisation aux exigences normatives (AFSCA, HACCP (hygiène), production biologique, ...);
- Un environnement pédagogique efficace en soutien aux formations reconnues en apiculture.

Des formations provinciales de «Rucher école» pour sauvegarder notre biodiversité

Depuis quelques années déjà, la disparition massive des abeilles domestiques est un problème sérieux qui n'épargne pas la Wallonie. La Province de Liège a donc décidé de soutenir un ensemble de mesures qui vise à promouvoir l'implantation de ruchers en Province de Liège : le plan Maya.

En janvier dernier, les départements Enseignement et Formation ainsi que les Services agricoles de la Province de Liège ont également rencontré les membres de l'Union Royale des Ruchers wallons (URRW) afin de mettre en place des unités de formation en apiculture via l'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège. Le constat a été posé : en Wallonie de nombreuses espèces sauvages d'abeilles et de bourdons participent à la reproduction des espèces végétales et à la sauvegarde de la biodiversité. Sauver ces pollinisateurs, revient à sauver notre futur. En déployant des ruches à travers notre territoire, en élevant les essaims, les apiculteurs liégeois apportent une contribution utile à la pollinisation.

Plusieurs établissements scolaires et de promotion sociale de la Province de Liège organisent depuis peu des formations à l'apiculture et ont mis en place des «ruches écoles». Il s'agit de l'IPEA La Reid, de l'IPEPS de Verviers et de Huy-Waremme. Ces formations, destinées à un public désireux d'apprendre les techniques apicoles les plus récentes, permettent d'acquérir les connaissances, les habilités et les aptitudes nécessaires à la conduite durable d'une colonie d'abeilles mellifères tout au long de l'année apicole, et en apprenant à recueillir et transformer les produits de la ruche.

Plus d'infos ?

Ecole Provinciale Post-scolaire d'Agriculture

Quai de Compiègne, 4
à 4500 Huy
019/69 66 92
mielleriemobile@provincedeliege.be



Un rucher école à l'IPEA (Institut Provincial d'Enseignement Agronomique) de LA REID

La connaissance et le respect de la nature à l'école

Depuis de nombreuses années, notre Institut s'inscrit dans une logique éco environnementale et de développement durable (certification ISO 14001 notamment).

La création de haies et bandes fleuries mellifères, la conduite de cultures biologiques maraîchères, fruitières et ornementales, l'utilisation d'auxiliaires dans les cultures, sont autant d'actions menées à l'IPEA LA REID.

D'abord quelques ruches ...

Située sur les hauteurs de SPA et de THEUX, l'école a mis en place en 2012 ses premières ruches en vue de la pollinisation des cultures. Quelques élèves venaient alors avec nous pour gérer ces colonies.

La rencontre avec José Artus, apiculteur professionnel, a permis de mettre en place un partenariat privilégié, d'agrandir le rucher et d'appliquer les nombreux conseils avisés de cet apiculteur passionné.

... puis des formations en apiculture

En 2014, le nombre de colonies ayant augmenté, nous avons ouvert des cours d'apiculture pour nos étudiants.

La première formation en apiculture organisée en Promotion Sociale en Wallonie a été créée en septembre 2014, grâce à l'intervention de l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers – orientation commerciale (IPEPS), partenaire de longue date de l'IPEA LA REID.

Au vu des demandes importantes, nous ouvrirons, **à partir de septembre 2015 une année de formation en apiculture** à toute personne extérieure à l'école.

La formation est ouverte à toutes et tous, pour débiter en apiculture.

L'objectif est de permettre à chacun de conduire de façon durable quelques colonies en bon artisan apiculteur, dans le respect de ses abeilles.

Les techniques apicoles les plus récentes et évolutives seront vues et appliquées.

Une attention particulière sera portée à la pratique, le nombre d'apprenant(e)s par ruche sera limité.



Conditions d'admission

- Être détenteur du CESI ou du C2D ;
- Payer le droit d'inscription aux cours de Promotion Sociale.

En pratique

Formation de 160 périodes organisée de septembre à fin août, selon le calendrier apicole ;

Cours et rucher à l'IPEA de La Reid ;

Horaires

- Une soirée par semaine, entre septembre et mars ;
- Des samedis pour la pratique au rucher, entre mars et août et en fonction des conditions climatiques.

Achat personnel du petit matériel pour débiter en apiculture (achat groupé possible) - coût estimé entre 100 et 150 € par personne.

Abeille et environnement

Dans nos sociétés ultra connectées, l'abeille nous ramène les pieds sur terre.

Dans l'environnement, elle en est une des sentinelles. Par ses activités de pollinisation et d'infatigable travailleuse, elle joue un rôle important dans la biodiversité végétale.

Elle nous offre des produits sains et délicieux, dont le miel.

De l'abeille au miel

Le miel, produit de la ruche, consommé depuis des millénaires, est le résultat de la transformation du nectar de fleurs butinées par les abeilles.

Un kilo de miel est le fruit du travail de minimum 6000 abeilles qui ont

butiné plus de 5 millions de fleurs !

C'est dans ce monde fascinant que notre formation se propose de vous emmener.

Celle-ci a pour but, en 160 périodes de cours, de vous permettre :

- d'acquérir les connaissances, les habiletés et les aptitudes nécessaires à la conduite durable d'une colonie d'abeilles mellifères tout au long de l'année apicole ;
- de recueillir et valoriser les produits d'une colonie ;
- de développer des compétences d'observation, de réflexion technique, de communication et d'organisation.

Cours théorique

- Types d'apiculture;
- Allergie au venin;
- Législation apicole;
- Matériel apicole;R
- Races d'abeilles;
- Cycle de la colonie;
- Végétation d'intérêt apicole;
- Maladies et parasites;
- Guide de bonnes pratiques apicoles;
- Opérations particulières de conduite;
- Produits de la ruche;
- ...

Cours pratique

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines personnes peuvent être allergiques au venin d'abeille.

- Visites et gestion des colonies selon les saisons;
- Production et valorisation des différents produits de la ruche;

- Suivi de la santé des abeilles;
- Soins de mise en hivernage ;
- ...

A l'issue de cette année de formation, une attestation de **réussite** en apiculture, reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles, sera délivrée.

Pour tout renseignement ou inscription :

- **J.F. COLLA :**
0475/93.36.93
jfcolla2002@yahoo.fr

- **B. DEWEZ :**
087/46.35.11
bc.dewez@skynet.be

- **rucher école :**
lareidabeilles@yahoo.fr

IPEPS VERVIERS –

Orientation commerciale
Rue de la Station, 3 – 4800 Verviers
Tel : +32 (0) 87 35 36 80
Email : psverviersc@provincedeliege.be

IPEA LA REID

Rue du Canada, 157 – 4910 La Reid
Tel : +32 (0) 87 21 05 12 ou
+32 (0) 87 21 05 10
Email : ipealareid@provincedeliege.be





L'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid

L'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid a été créé en 1955 par la Province de Liège qui souhaitait développer de l'enseignement agricole et forestier dans la zone herbagère.

Au départ, l'École d'Agriculture de La Reid, comme on disait alors, proposait deux sections une A3 agricole et une A3 forestière; elle a accueilli 33 élèves pour la 1^{ère} rentrée.

Les temps ont fort changé.

En effet, l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid est, en Fédération Wallonie Bruxelles, l'Institut qui offre le plus large panel de formations en sciences et métiers de la nature tant dans l'enseignement de transition, que dans l'enseignement technique de qualification ou encore dans l'enseignement professionnel.

Dans l'enseignement de transition, l'Institut propose 3 orientations d'études qui préparent les étudiants aux études supérieures :

- une section sciences fortes, avec 14h00 de sciences par semaine, qui prépare à toutes les études supérieures scientifiques master en biologie, en chimie, en physique, ingénieur industriel, bio-ingénieurs, bacheliers scientifiques, etc ...;
- une section sciences agronomiques qui prépare plus spécifiquement les étudiants aux études de bachelier en agronomie;
- une section sport étude en équitation, unique en Fédération Wallonie Bruxelles, qui permet aux étudiants de poursuivre un cursus scolaire solide tout en

pouvant assouvir leur passion pour le cheval.

L'Institut dispense dans l'enseignement technique de qualification 4 formations : technicien en agriculture, technicien en horticulture, technicien en sylviculture et, depuis 1993, technicien en environnement.

Enfin, dans l'enseignement professionnel, des formations de mécaniciens agricoles, d'horticulteurs spécialisés en parcs et jardins, d'ouvrier qualifié en sylviculture, de fleuristes et d'agents qualifiés dans les métiers du cheval.

Nous proposons également en 7^e année des formations très spécialisées comme arboriste grimpeur-élagueur, parcs et jardins ou encore une formation de conducteur d'engins forestiers organisée avec la France.

L'Institut de La Reid qui, nous l'avons déjà dit comptait 33 élèves la 1^{ère} année et quelques 470 en juin 2000, accueille aujourd'hui près de 1000 élèves. C'est ainsi le plus important Institut d'Enseignement Agronomique de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Terminons par 5 caractéristiques :

- une école implantée dans un cadre exceptionnel;
- une école qui accueille 1000 élèves dont 400 internes répartis sur 5 internats;
- une école en symbiose avec le monde professionnel (361 stagiaires en avril dernier);
- une école «européenne» avec ses projets COMMENIUS et LEONARDO;
- une école certifiée ISO 14001.

Info :
**Institut Provinciale d'Enseignement
Agronomique de La Reid**
Rue du Canada, 157
B-4910 THEUX
Tel : 00 32 (0) 87 21 05 37
www.provincedeliege.be

RANGE ROVER EVOQUE

IL SUFFIT
D'UN REGARD

À partir de 35.500€



ABOVE & BEYOND



Land Rover Waimes

Rue de Hotteux 95 - 4950 Waimes

Tel 080/67.91.54 www.landrover.be

4,9-8,7 L/100 KM – 129-199 G/KM CO2.

Prix nets au 10/03/2015, TVA. Modèles illustrés avec options et/ou accessoires. Informations environnementales [AR 19/03/04] : www.landrover.be. Donnez priorité à la sécurité. La conduite « tout terrain » doit se faire dans le respect du Code de la route et de l'environnement.

la nouvelle carabine à réarmement linéaire Browning

3 fois plus efficace*



NOUVEAU

MARAL

Plus rapide

- Quick Reloading system : une répétition ultra rapide

Plus sûre

- Verrou rotatif traditionnel Browning
- Armeur Manuel « Hand Cocking »

Plus ergonomique

- Un confort de visée et réarmement inégalés
- La cible en ligne de mire à tout moment



BROWNING
The Best There Is

* qu'une carabine à réarmement linéaire traditionnelle

Pour trouver votre Browning Dealer Partner le plus proche, visitez notre site internet www.browning.eu



Scan & go to >
www.browningmaral.eu



FORMATION



Le Brevet Grand Gibier

D'année en année, le Brevet Grand Gibier évolue et intéresse de plus en plus les jeunes chasseurs et leurs aînés ainsi que les amoureux de la nature.

Dans une série de cours, nous apprenons, nous nous rappelons ce que nous savions déjà et nous nous rendons compte de l'importance de savoir le «pourquoi, quand, qui, comment et où...»

Connaître notre environnement nous aide à mieux gérer nos territoires, à respecter le gibier et à donner une meilleure image du chasseur en général.

Le cerf, le sanglier, le mouflon, le daim et le chevreuil sont les principaux sujets des cours qui détaillent avec minutie toutes les caractéristiques du comportement, leurs maladies, leur anatomie ainsi que les différences d'âges et de sexes.

Les autres chapitres sont les armes, la balistique, les optiques, la sécurité, la réglementation, la sylviculture, la recherche du gibier blessé ainsi que la faune et la flore. La vènerie et l'arc sont des options possibles.

Les conférenciers sont des brevetés grand gibier ou d'éminents spécialistes. **Venez partager vos expériences dans une ambiance conviviale avec un seul but : APPRENDRE.**

Faites l'expérience, inscrivez-vous pour les cours 2016 qui débutent en janvier et se termineront en mai avec un test théorique et pratique.

Dépêchez-vous, c'est un enrichissement, une expérience qui restera gravée dans votre mémoire. Bienvenue dans le cercle des connaisseurs du grand gibier.

Inscriptions dans les différents centres de formation :

LIÈGE :

René JACOBS,
14 Haut des Sarts
4800 VERVIERS
Tél : 0498/52 43 37
jacobsrene@skynet.be

LUXEMBOURG :

J.F. MAIRE,
71 rue de Gérouville
6769 Meix devant VIRTON
Tél : 063/57 90 82
jfmair@skynet.be

BRABANT & BXL :

Michel HOLEMANS,
39 Van Diepenbeekstraat
2018 ANTWERPEN
Tél : 0476/54 32 48
michel.holemans@telenet.be

NAMUR :

René WEEREBROUCK,
69A, rue Ste Agathe -
5550 LA FORET-VRESSE
Tél : 061/50 12 60
ren.weerebrouck@euronet.be



Le Brevet Petit Gibier



La Formation à la Gestion de la Faune de Plaine

La Formation à la Gestion de la Faune de Plaine est une initiative toute récente du Royal Saint-Hubert Club de Belgique, dont l'objectif est de construire une formation appliquée de qualité visant à rendre plus performants les gestionnaires de territoires et les directeurs de chasse et à compléter et approfondir les connaissances sans lesquelles un chasseur ne peut s'intégrer valablement dans la nature et grâce auxquelles un non-chasseur, amateur de la faune et de la biodiversité, peut mieux comprendre les problèmes auxquels son maintien est confronté. Elle est donc destinée et ouverte non seulement aux chasseurs de la plaine wallonne mais aussi à toute personne intéressée par les nombreux sujets abordés.

C'est un enseignement à la fois théorique et pratique qui comprend 35 heures de cours, complétées par la visite de trois territoires pilotes, par des activités de terrain (comptage de lièvres et démonstration de piégeage) et par des conférences données par des experts de niveau international.

Un syllabus de plus de 400 pages sert de référence, les cours proprement dits étant destinés à expliquer les

éléments les plus importants et à répondre aux questions.

Les sujets abordés par les enseignants (au nombre d'une vingtaine) couvrent un large éventail de matières très diverses : concepts élémentaires d'éthologie et de dynamique des populations, biologie des espèces gérées, maladies et zoonoses, identification des espèces animales (notamment indicatrices de biodiversité) et végétales (cultivées ou destinées à améliorer les habitats de la faune), fonctionnement des exploitations agricoles, utilisation et toxicologie des produits phytopharmaceutiques, aménagement des biotopes et amélioration des techniques agricoles, contrôle des espèces en surnombre, direction des différents modes de chasse, gardiennage et contre-braconnage, gestion des espèces-gibiers et de la biodiversité, aspects juridiques de la gestion de la chasse, sécurité collective et éléments d'éthique.

Une deuxième session a eu lieu en 2014 et il est prévu que la troisième session se déroulera en 2016.

Jeep, avec  

C'EST LE MOMENT DE REPRENDRE VOTRE LIBERTÉ.



ENTREZ DANS LE MONDE JEEP. À PARTIR DE 19.900€⁽¹⁾ et profitez d'un TAEG 0%⁽²⁾

Jeep, Grand Cherokee, Renegade, Cherokee & Wrangler.
 Motorisations diesel à partir de 120g CO₂/km • Consommation à partir de 4,6 l/100km • 2 ou 4 roues motrices • Technologie tout-terrain légendaire • Boîte automatique jusqu'à 9 rapports.

Réservez votre essai sur Jeep.be

Follow us on  /JeepBelux  (L/100 KM) : 4,6 - 14,0  (G/KM) : 120 - 327  DISPOSER PERMISSE & IN SECURITE.

Constant Liège S.A.
 rue de l'Aguesse 40 - 4430 Ans - 04/361.68.00 - www.constant.be







Banque Privée

LEM

— *intérim* —

www.leminterim.be

NOSTALGIE



Et si on créait un brevet traqueur ?

Le défi lancé il y a deux ans, a été relevé. Le RSHCB organise la première session du Brevet Traqueur dès la fin de la saison de chasse. La réussite des brevets grand gibier et petit gibier est à la source d'une réflexion sur l'amélioration des connaissances sur la traque, sur son mode de fonctionnement et ses valeurs. Les traqueurs sont, en effet, un des éléments primordiaux de la chasse en battue, procédé le plus pratiqué dans notre région.

La première opération de ce projet a été une réunion de brainstorming composée de 12 gardes, chefs traqueurs, chefs de ligne rassemblés autour d'une équipe du RSHCB et, en particulier d'un de ses administrateurs, le Professeur Jean-Marie Giffroy. Ensemble, ils ont réfléchi au contenu des cours et la manière d'organiser cette formation.

Objectifs

Le but de cette formation est de parfaire l'information des traqueurs en ce qui concerne leur rôle dans les battues et leur sécurité et celle de leurs chiens. L'objectif est aussi d'initier une réflexion sur la chasse en battue en vue d'une part, d'une plus grande reconnaissance des traqueurs, et d'autre part, d'une meilleure acceptation de ce type de chasse par le grand public.

Ce Brevet Traqueur vise enfin à élargir les connaissances de tous ceux qui sont intéressés par les chasses en battue. Dès lors, il est ouvert non seulement aux traqueurs, mais aussi aux chasseurs, gardes et à toute personne motivée par le programme. Aucune connaissance préalable n'est requise. Si certains candidats ayant déjà une expérience du terrain seront certes plus à l'aise, cette formation peut être suivie par tous ceux qui sont motivés, même sans avoir jamais traqué.

12 heures de cours

Les cours seront dispensés en deux dimanches et suivis par un contrôle des connaissances. Le concept d'enseignement est similaire à celui de la formation en Santé publique et Hygiène ou de la formation à la Gestion de la Faune et de Plaine (Brevet Petit Gibier). Il est basé sur un syllabus très complet et rédigé de manière standardisée auquel les participants peuvent se référer; chaque chapitre est complété par un questionnaire à choix multiple (QCM) permettant au candidat de percevoir ce que l'enseignant considère comme important et de s'entraîner à répondre à ce genre de questions. L'exposé oral, illustré par une présentation power point, ne reprend pas nécessairement tout le contenu du syllabus, ce qui permet

d'insister plus longuement sur les points importants et de répondre aux questions. Le contrôle des connaissances vise essentiellement à valoriser les candidats et s'appuie sur un QCM (sans retrait de point en cas de réponse incorrecte) dont deux tiers des questions sont extraites des QCM du syllabus.

Programmes des cours

1. Introduction (30')
L'efficacité
2. Connaissance du gibier (1 h.)
3. Organisation des battues (1h30')
4. Traque et questions éthiques (30')
5. Comment bien traquer ? (1h30')
6. Technique d'éviscération (30')
7. Le chien du traqueur (1h)
La sécurité
8. Conduite en cas d'accident (humain) et 1ers soins (1h)
9. Prévention des zoonoses (1h)
10. Alimentation, reproduction et prévention des maladies du chien (1h)
11. Conduite en cas d'accident (canin) et 1ers soins (1h30')
12. Aspects juridiques et assurances (1h)

Dates

Les cours seront dispensés en deux dimanches, les 7 et 21 février 2016 et seront suivis, le dimanche 28 février 2016, par un contrôle des connaissances.

Lieu

A définir

En pratique

L'inscription pourra se faire très prochainement via le site www.chasse.be ou auprès du secrétariat du RSHCB avant le 15 janvier 2016. Elle sera définitive par le paiement d'une participation aux frais de € 25 à verser sur le compte du RSHCB (BE03 0013 60976684). Outre la participation aux cours, le prix comprend le syllabus.

Examen de chasse théorique en Région wallonne : session 2015

Solution en page 75

RAPPEL :

Une bonne réponse vous donne droit à 1 point (+1) mais une mauvaise réponse vous fait perdre 1 point (-1).

2 CONSEILS :

- Si vous hésitez sur la réponse à apporter à une question, il est préférable de vous abstenir afin de ne pas courir le risque de perdre 1 point. (pas de réponse = ni bonus ni malus)
- Soyez particulièrement attentif lorsque vous retranscrivez vos réponses sur la grille de réponse définitive.

BRANCHE I - Connaissance de la réglementation sur la chasse et la conservation de la nature (questions n° 1 à 20)

- En Région wallonne, la chasse en battue est autorisée
 - durant toute la période comprise entre le lever officiel du soleil et son coucher officiel.
 - durant toute la période comprise entre une demi-heure avant le lever officiel du soleil et une demi-heure après son coucher officiel.
 - durant toute la période comprise entre une heure avant le lever officiel du soleil et une heure après son coucher officiel.
- Indiquez, parmi les oiseaux cités ci-contre, celui qui est classé comme gibier par la loi sur la chasse.
 - Le Tétraz lyre.
 - La Corneille noire.
 - La Bécassine des marais.
- Au sens de la loi sur la chasse, la continuité d'un territoire de chasse est rompue lorsque celui-ci est traversé par
 - une route nationale à quatre bandes.
 - une voie navigable.
 - une voie ferrée d'une largeur, berges comprises, de 25 m.
- Un restaurant peut-il légalement mettre à la carte un filet de chevreuil, ce 7 mars 2015 ?
 - Oui, sans aucun problème.
 - Oui, à condition que le chevreuil provienne d'un autre pays et que son origine soit licite.
 - Non, en aucun cas.
- Pour la pratique de la chasse au vol en Région wallonne, il faut pouvoir justifier la possession
 - d'un permis de chasse ou d'une licence de chasse.
 - d'une licence particulière de chasse au vol.
 - d'un territoire d'une superficie minimale de 500 hectares d'un seul tenant.
- Lors de l'actuelle saison cynégétique, le transport par le chasseur d'un mouflon tiré sur un territoire de chasse situé en Région wallonne est autorisé
 - toute l'année.
 - jusqu'au 10 janvier.
 - jusqu'au 15 février.
- La location du droit de chasse dans une forêt appartenant à la Région Wallonne
 - doit se faire par adjudication publique.
 - doit se faire de gré à gré avec le locataire arrivé en fin de bail.
 - est réservée aux agents du Département de la nature et des forêts.
- Le tir d'un gibier à partir d'un véhicule à moteur est
 - autorisé.
 - interdit.
 - autorisé uniquement sur les territoires de chasse de plus de 500 hectares.
- La chasse sur les chemins publics
 - est toujours interdite.
 - est autorisée au propriétaire riverain ou à son ayant droit.
 - est autorisée aux seules personnes mandatées officiellement par la Commune.
- Quelle est la définition légale de l'acte de chasse ?
 - L'action consistant à tuer tout animal sauvage au moyen d'une arme de chasse.
 - L'action consistant à capturer ou tuer un gibier, de même que celle consistant à le rechercher ou à le poursuivre à ces fins.
 - L'action consistant à capturer ou tuer un gibier, de même que celle consistant à le détenir en vue d'un lâcher.
- Légalement, qui est responsable de la recherche d'un gibier blessé par un chasseur ?
 - Le chasseur lui-même.
 - Le responsable d'une association de recherche de gibiers blessés agréée pour la Wallonie.
 - Le titulaire de droit de chasse du territoire sur lequel le gibier a été blessé.
- Le lâcher de perdrix grises
 - est interdit toute l'année.
 - est autorisé depuis le lendemain du jour de la fermeture de sa chasse jusqu'au quinzième jour précédant son ouverture.
 - est autorisé depuis le lendemain du jour de la fermeture de sa chasse jusqu'au jour précédant son ouverture.

- Pour pouvoir chasser à tir le Chevreuil au nord du sillon Sambre et Meuse, il faut posséder le droit de chasse sur un territoire d'un seul tenant d'au moins
 - 25 hectares.
 - 50 hectares.
 - 100 hectares.
- En vue de prévenir des dommages importants dans ses cultures, un agriculteur n'a le droit de détruire le Sanglier sur les terres qu'il occupe
 - qu'avec l'accord préalable du titulaire de droit de chasse sur le bois voisin des terres en question.
 - qu'après en avoir averti le directeur du D.N.F.
 - que s'il possède un permis de chasse valide et une autorisation du directeur du D.N.F.

- Tout conseil cynégétique agréé est tenu
 - d'élaborer un rapport d'activités annuel.
 - de restreindre la période de chasse d'au moins une des espèces gibiers présentes sur son territoire.
 - de présenter une diversité de milieux naturels différents.
- L'usage de l'appau est interdit pour la chasse à l'approche et à l'affût
 - du brocard.
 - de la Sarcelle d'hiver.
 - du Renard.
- Le placement d'un bracelet sur un cerf tiré en exécution du Plan de tir durant l'ouverture de la chasse à cette espèce doit se faire
 - à l'endroit même du tir.
 - au plus tard à la fin de la journée de chasse, au lieu de rassemblement.
 - par un agent du DNF, à l'exclusion de toute autre personne.

- Au cours de l'actuelle saison de chasse, le nourrissage supplétif du grand gibier est autorisé
 - toute l'année.
 - du 1er novembre au 30 avril.
 - du 1er janvier au 31 mai.
- Lors de la saison cynégétique 2014-2015, la chasse de la Perdrix était autorisée du
 - 1^{er} septembre au 30 novembre inclus.
 - 15 septembre au 31 décembre inclus.
 - 15 octobre au 31 décembre inclus.
- Pour la chasse à tir du Renard, l'utilisation d'une carabine d'un calibre .22
 - est autorisée, quel que soit le mode de chasse.
 - est autorisée, uniquement pour la chasse à l'approche et à l'affût.
 - est interdite, quel que soit le mode de chasse.

BRANCHE II - Connaissance du gibier, des animaux sauvages et des chiens de chasse (questions n° 21 à 60)

- Chez le Cerf, le mâle frotte ses bois pour se débarrasser de ses velours
 - en janvier-février.
 - en avril-mai.
 - en juillet-août.
- Laquelle des affirmations suivantes concernant le Cerf est vraie ?
 - Les dégâts d'écorcement peuvent être provoqués par le dérangement des animaux.
 - Les dégâts d'abrouissement à la végétation ligneuse ne sont commis que par les non-boisés.
 - Le Cerf ne commet pas de dégâts aux cultures agricoles.
- La biche peut mettre bas pour la première fois dès l'âge de
 - 1 an.
 - 2 ans.
 - 3 ans.
- En Région wallonne, l'ordre de grandeur des effectifs des populations de l'espèce Cerf est, avant naissances,
 - de 1.000 à 2.000 animaux.
 - 10.000 à 20.000 animaux.
 - 50.000 à 60.000 animaux.
- Chez le Chevreuil, la plupart des naissances ont lieu du
 - 15 février au 15 avril.
 - 15 avril au 15 juin.
 - 15 juin au 15 août.
- Chez le Chevreuil, le régime alimentaire annuel moyen est composé d'environ 80 % de
 - plantes herbacées.
 - plantes semi-ligneuses et ligneuses.
 - graines et fruits forestiers.
- Pour déterminer le plus précisément possible la classe d'âge d'un chevreuil que je viens de tirer,
 - je mesure ses bois.
 - j'examine ses dents.
 - je le pèse.
- Concernant le Chevreuil, quel est le type de dégât le plus vraisemblable qu'il peut commettre en forêt ?
 - L'écorcement.
 - Les boutis.
 - L'abrouissement.
- Chez le Mouflon,
 - seuls les mâles portent des cornes.
 - les animaux des deux sexes portent toujours des cornes.
 - les mâles et certaines femelles portent des cornes.

30. Le Mouflon est un animal

- a) grégaire.
- b) solitaire.
- c) migrateur.

31. Le Daim fait partie de la famille

- a) des cervidés.
- b) des bovidés.
- c) des suidés.

32. Le Sanglier

- a) est un omnivore.
- b) se nourrit exclusivement de nourriture végétale.
- c) se nourrit exclusivement de nourriture animale.

33. La laie est fécondable

- a) à partir de l'âge de 2 ans.
- b) dès qu'elle atteint un poids de l'ordre de 30 à 40 kg.
- c) dès qu'elle devient la laie meneuse de la compagnie.

34. En Région wallonne, le Sanglier

- a) est présent uniquement dans les grands massifs forestiers.
- b) peut être observé également à proximité de certaines grandes agglomérations.
- c) est absent au nord du Sillon Sambre et Meuse.

35. Dans nos contrées, le Sanglier est plutôt une espèce

- a) diurne.
- b) diurne et crépusculaire.
- c) nocturne et crépusculaire.

36. Parmi les pratiques agricoles citées ci-après, indiquez la plus dommageable au petit gibier.

- a) Effectuer une récolte mécanisée de céréales la nuit.
- b) Fertiliser une parcelle avec des engrais organiques.
- c) Effaroucher le petit gibier à l'aide de chiens avant tout traitement chimique des cultures.

37. Indiquez l'affirmation correcte pour une hase (femelle du Lièvre).

- a) Elle a une seule portée annuelle de 3 jeunes.
- b) Elle a en moyenne 3 à 4 portées annuelles de 2 à 4 jeunes.
- c) Elle a en moyenne 4 à 6 portées annuelles de 4 à 6 jeunes.

38. Le Lièvre consomme préférentiellement

- a) des graminées en croissance.
- b) des graines de plantes cultivées.
- c) des écorces, racines et bulbes.

39. Dans la nature, jusqu'à l'âge de 3 semaines, les jeunes faisandeaux se nourrissent essentiellement de

- a) insectes, vers, larves, œufs de fourmis, araignées, ...
- b) jeunes pousses végétales.
- c) graines.

40. Chez le Faisan, la plupart des éclosions ont normalement lieu en

- a) mars-avril.
- b) mai-juin.
- c) juillet-août.

41. L'habitat préféré du Faisan commun se situe

- a) à l'intérieur des grands massifs forestiers.
- b) dans les zones constituées de champs cultivés entrecoupés de bosquets.
- c) dans les grandes plaines céréalières sans bosquets.

42. Chez la Perdrix, la distinction entre les sexes se fait grâce à l'examen

- a) des plumes scapulaires.
- b) des 2 rémiges externes.
- c) de la couleur des pattes.

43. La Perdrix grise est une espèce

- a) sédentaire.
- b) migratrice; elle passe l'été au Nord de la Belgique.
- c) migratrice; elle passe l'hiver au Sud de la Belgique.

44. En Belgique, on estime que l'état de conservation de la Perdrix grise est défavorable. Quelle en est la cause principale ?

- a) Une pression de chasse trop forte.
- b) Une dégradation de ses habitats.
- c) Les épidémies fréquentes de coccidiose.

45. En journée, la Bécasse des bois se repose principalement dans

- a) les étangs et les marais.
- b) les forêts feuillues avec un sol frais et riche en humus.
- c) les champs et les cultures.

46. Quel est le point commun entre les 3 gibiers d'eau suivants : Bernache du Canada, Canard colvert et Sarcelle d'hiver ?

- a) Ce sont tous des canards plongeurs.
- b) Leur couvée se compose en moyenne de 3 à 5 œufs.
- c) Ils sont tous présents en hiver en Wallonie.

47. La Foulque macroule est une espèce

- a) exclusivement granivore.
- b) exclusivement frugivore.
- c) omnivore.

48. En règle générale, une lapine adulte met au monde environ

- a) 6 jeunes par an.
- b) 20 jeunes par an.
- c) 40 jeunes par an.

49. Les populations de pigeons ramiers observées chez nous sont

- a) toutes sédentaires.
- b) toutes migratrices.
- c) en partie sédentaires et en partie migratrices.

50. Le Renard est connu comme un vecteur possible de

- a) l'échinococcose alvéolaire.
- b) la tularémie.
- c) la paratuberculose.

51. Le régime alimentaire de la Belette est constitué principalement

- a) de petits rongeurs.
- b) de lapins et de divers oiseaux.
- c) d'œufs.

52. Cet oiseau est



- a) un héron cendré.
- b) un harle huppé.
- c) une ouette d'Egypte.

53. Ce mammifère est



- a) un putois.
- b) un raton laveur.
- c) un blaireau.

54. Ces jeunes oiseaux sont



- a) des perdreaux.
- b) des faisandeaux.
- c) des jeunes alouettes des champs.

55. Cet oiseau d'eau est



- a) un grèbe castagneux.
- b) une foulque macroule.
- c) une poule d'eau.

56. Il s'agit d'empreintes de



- a) Sanglier.
- b) Cerf.
- c) Renard.

57. Ce rapace diurne est



- a) une buse variable.
- b) un faucon crécerelle.
- c) un épervier d'Europe.

58. Ce mustélidé est



- a) une hermine.
- b) une belette.
- c) une fouine.

59. Cet oiseau est



- a) une tourterelle turque.
- b) une tourterelle des bois.
- c) un pigeon ramier.

60. Cette femelle accompagnée de trois faons est



- a) une biche.
- b) une chevrette.
- c) une daine.

BRANCHE III - Connaissance des armes, munitions et éthique de la chasse (questions n° 61 à 80)

61. Qu'est ce qu'une arme mixte ou combinée ?

- a) Une arme lisse munie de chokes interchangeables.
- b) Une arme associant un ou deux canons lisses avec un ou deux canons rayés.
- c) Une arme associant deux ou trois canons lisses de calibres différents.

62. Quel est le rôle des extracteurs sur un fusil ?

- a) Ils libèrent les gaz de combustion de la poudre.
- b) Ils font sortir légèrement les cartouches de la chambre lorsqu'on ouvre le fusil.
- c) Ils projettent les douilles vides hors des canons au moment de l'ouverture du fusil.

63. Le calibre d'un fusil fait référence

- a) à la longueur de son canon.
- b) à la longueur des cartouches qui peuvent être utilisées avec ce fusil.
- c) au diamètre de l'âme du canon.

64. On utilisera de préférence des cartouches à plombs n° 2 pour le tir

- a) du Lapin.
- b) du Renard.
- c) de la Bécasse des bois.

65. L'amorce désigne

- a) l'élément placé entre la poudre et la charge de plombs.
- b) l'élément situé au centre du culot qui est frappé par le percuteur.
- c) l'élément qui ferme l'étui de la cartouche.

66. Toutes autres choses restant égales, plus le numéro du plomb est grand, plus les plombs

- a) vont loin.
- b) sont nombreux dans la cartouche.
- c) sont gros.

67. Une carabine «à verrou» est une arme

- a) à répétition manuelle.
- b) semi-automatique.
- c) double express.

68. Quel est le plus gros de ces 3 calibres de carabines ?

- a) 7 x 64.
- b) 7 x 65 R.
- c) .300 Winchester Magnum.

69. L'utilisation du stecher (détente douce) ou d'une double détente est la plus appropriée pour la chasse

- a) en battue.
- b) à l'affût.
- c) à la botte.

70. Les rayures du canon d'une carabine servent à

- a) accroître la précision du tir.
- b) réduire le recul de l'arme.
- c) augmenter l'énergie du projectile à la sortie du canon.

71. Une cartouche à balle 7 x 65 R est une cartouche

- a) à bourrelet, dont la balle a un diamètre de 7 mm et dont la douille a une longueur de 65 mm.
- b) à gorge, dont la balle a un diamètre de 7 mm et dont la douille a une longueur de 65 mm.
- c) dont la balle a une longueur de 7 cm, un diamètre de 6,5 mm et dont la charge de poudre est renforcée.

72. A l'impact, une balle efficace de carabine de chasse

- a) se déforme en champignon.
- b) ne doit subir aucune déformation.
- c) doit éclater en plusieurs morceaux.

73. Indiquez parmi les 3 lunettes de tir suivantes celle qui possède le plus fort grossissement.

- a) 7 x 21
- b) 8 x 56
- c) 10 x 42

74. Lorsque l'on tire à balle sur du gibier en mouvement à une cinquantaine de mètres, la correction de tir à faire avec une carabine est

- a) plus importante que celle à faire avec un fusil.
- b) moins importante que celle à faire avec un fusil.
- c) identique que celle à faire avec un fusil.

75. Si l'on tire des cartouches à plombs identiques, la largeur de la gerbe de plombs à une distance donnée sera la plus importante avec

- a) un canon plein choke.
- b) un canon demi choke.
- c) un canon quart choke.

76. Parmi les actions suivantes, laquelle est à proscrire lors d'une chasse au grand gibier ?

- a) Tirer l'animal au défaut de l'épaule.
- b) Tirer l'animal lorsqu'il se présente de profil.
- c) Tirer l'animal lorsqu'il s'apprête à rentrer dans l'enceinte.

77. Votre plan de tir vous accorde encore un non-boisé à tirer cette saison. Une biche visiblement très amaigrie passe à portée de votre poste. Quel est le meilleur comportement ?

- a) Vous la tirez sans hésiter.
- b) Vous ne la tirez pas et attendez l'occasion de tirer un animal sain.
- c) Vous ne la tirez pas mais signalez au D.N.F. la présence d'un animal plus que probablement malade.

78. Au cours d'une chasse en battue au grand gibier, un chasseur peut quitter son poste

- a) pour aller achever un gibier blessé.
- b) uniquement lorsque le signal de fin de battue aura été donné.
- c) si les traqueurs et les chiens sont à l'autre bout de l'enceinte.

79. En forêt, pour fermer une arme basculante que je viens de charger,

- a) je relève la crosse.
- b) je relève les canons.
- c) je relève le verrou.

80. Une arme fermée doit être considérée comme

- a) sans danger lorsque la sûreté est mise.
- b) dangereuse, quelles que soient les circonstances.
- c) sans danger lorsque ses canons sont orientés vers le sol.

Conçue par des pilotes.

La nouvelle Mercedes-AMG GT.



9,3 - 9,6 L/100 KM • 216 - 224 G CO2/KM

Informations environnementales AR 19/3/2004 : www.mercedes-benz.be - Donnons priorité à la sécurité.

CentrEtoile

Concessionnaire et Point de Service Agréé Mercedes-Benz,
Quai de l'Industrie 24, 4500 Huy,
Tél. 085 23 69 00, Fax 085 23 67 79, www.centretoile.be



LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE

Un design qui respire la robustesse et la maîtrise suédoises tout en conciliant élégance et confort. Des interactions intuitives d'une simplicité toute naturelle grâce à l'écran tactile 9 pouces et une interface graphique de 12 pouces pour le conducteur. De l'espace, du confort et la quiétude feutrée d'un intérieur offrant une expérience acoustique inégalée. Un moteur alliant puissance et efficacité totale pour davantage de plaisir et moins d'émissions de CO₂. Et la technologie de sécurité embarquée la plus avancée pour vous offrir le maximum de protection en toutes circonstances. C'est cela, notre idée du luxe.

DÉCOUVREZ LA XC90



SCANDIA
Rue Le Marais 15H

Villers-le-Bouillet
4530 Villers-le-Bouillet - 04.259.59.00
info@scandia.be

WWW.SCANDIA.BE



Photographe animalier

Dès mon plus jeune âge, j'ai été passionné par la photographie, mais mes parents se sont toujours opposés à ce que j'en fasse mon métier, pourtant cette passion ne m'a jamais quitté.

En 2007, je réapprends les nouvelles technologies de la photo digitale par quelques cours.

Venant d'une famille de chasseurs du Waasland et passionné de photos, la photographie cynégétique m'attire tout particulièrement.

Je fais mon premier reportage photos de chasse avec du matériel loué en 2009.

Et depuis, chaque année, j'ai l'occasion de publier un album photos de ma saison de chasse qui regroupe l'ensemble des reportages réalisés.

Portraitiste animalier, j'use de la lumière comme d'un crayon.

À l'affût ou en battue, je réponds à l'invitation des chasseurs et gardes-

forestiers pour trouver mes sujets.

L'enrichissante relation que je partage avec le monde de la chasse est primordiale pour me permettre de me forger une déontologie appropriée et acquérir une grande connaissance du milieu animalier et de ses habitudes.

Sur mes photos, je recherche le plus souvent l'action pendant la journée de chasse et l'attitude pendant les séances d'approche ou d'affût.

L'affût est souvent très surprenant et toujours inattendu. Voir ou ne rien voir est le quotidien du photographe animalier. Dans ce cadre, j'évite de forcer les événements pour obtenir une photo car il faut avoir de la patience et de l'humilité pour pratiquer pleinement cette passion.

Les journées de chasse sont des moments privilégiés car j'y retrouve l'intelligence des animaux et la fraternité des amis.

Pour les reportages photos cynégétiques, des amis m'invitent



Olivier de Lovinfosse



© phodet

à venir à leur chasse. Comme tout invité, je respecte mes hôtes et je respecte une éthique.

Le jour même de la chasse, je leur propose de partager mes images via une tablette et la création d'un album photos sur Picasa.

Il m'est aussi toujours très agréable de donner des petits tirages qui font plaisir aux personnes concernées et un album-photos personnalisé de la chasse est créé peu après.

Mes rencontres amicales avec Emmanuel Bosteels et Philippe Moës, deux photographes d'expérience, furent aussi très importantes dans mes démarches.

Philippe Moës, garde-forestier et photographe est très au fait du problème sensible qui touche le monde de la photo animalière, la déontologie :

«Le photographe forestier aura tendance à opérer à l'aube et au crépuscule, périodes où les lumières sont les plus belles et où la faune est plus active. Or si celle-ci a choisi de s'activer à ce moment, c'est justement parce que le créneau horaire concerné ne correspond pas aux activités humaines habituelles en forêt... L'impact du photographe forestier sur la quiétude est donc potentiellement très élevé et bien des précautions s'imposent en la matière.»

Philippe nous dit aussi : *«Les mammifères ont un odorat extrêmement performant; ils peuvent être dérangés olfactivement à des centaines de mètres à la ronde et le fait d'être respectueux du silence est, malheureusement et contrairement à ce que le commun des mortels imagine, très loin de suffire à la préservation de leur quiétude.»*

Sans rentrer dans une polémique, mon sentiment est que le photographe n'est pas un usager habituel de la forêt tout comme pourrait l'être un garde-forestier, un propriétaire ou autre...

Si, par exemple, on est conscient qu'un stress permanent des cervidés amène une destruction importante du milieu forestier, on comprend qu'il faut garder un équilibre entre



© phodet



© phodet

les animaux et les usagers. Aussi je comprends parfaitement les propriétaires ou les gardes-forestiers, excédés par l'intrusion grandissante des photographes animaliers et qui en abusent parfois sans scrupule ni déontologie.

Le photographe ne doit pas être un usager supplémentaire souvent sans

formation appropriée, mais bien un invité, de telle sorte que sa présence est gérée par ses hôtes et les acteurs habituels, responsables et bien mieux avisés de l'équilibre fragile des forêts. Cela complique bien sûr les choses, mais il est indispensable de préserver un équilibre durable du milieu forestier.

Je terminerai en disant que ma plus grande joie est de partager ces moments précieux qui me sont donnés grâce à mes hôtes.



© phodet

GOESSENS

SA NV



Rue de Huy, 26 - 4280 HANNUT

019/ 51 16 09

www.goessens.be

CHAUFFAGE ■ SANITAIRE ■ CLIMATISATION ■ VENTILATION

GOLF HUNTER TROPHY

- 26 Août 2015 -

L'alliance harmonieuse entre chasse & golf!



Véronique DALIMIER & Freddy HERBRAND & Vincent LEIDGENS
organisateurs

le mercredi 26 août 2015 au Royal Golf Club des Fagnes de Spa

Participation: 90€ | Inscription: 31/07 | golf.hunter.trophy@gmail.com
 Green fee: 500€ | Contact: BE21.0017.5555.4803 | Tél: 087 / 35 08 80
 Départ: 10h00 | Triège au golf | Voyage Chasse | Dress code: "Chasse"

etilux

We have the solution you need!



Identification, étiquetage & marquage



Adhésifs & emballages



Solutions audiovisuelles



Consommables bureautiques

www.etilux.com · info@etilux.be

Gaston Crommenlaan 4 Bus 0501 - 9050 GENT +32 (0)9 233 02 85	Rue de l'Espérance 42 4000 LIEGE +32 (0)4 224 99 99	Milcampslaan 237 1030 BRUXELLES +32 (0)2 736 80 10	Rue de la platinerie 8 8552 OBERPALLEN-LUX +352 26 62 43 1
--	---	--	--

Share us, like us, follow us!

A votre service depuis 2001

Armurerie Benoît Calet

Diplômé de l'Ecole d'Armurerie de Liège

UN MAGASIN :

armes neuves et d'occasion, cartouches, optiques, accessoires pour la chasse et le tir aux clays.

UN ATELIER : fabrication, réparation, restauration.

Montage optique et mises à bois.

Tunnel de réglage jusqu'à 60 mètres



Zoning industriel de Mettet (Bât. 18), rue Saint-Donat 28
5640 Mettet (Belgique)
Tél. +32 (0) 71 77 06 29
www.abcalet.be



HORAIRES D'OUVERTURE
Du mardi au vendredi 13h à 18 h
Samedi 10h à 12h et 13h à 17h



ENTRETIEN DE PROPRIETES

Green+ facilities

Entreprise de jardins :

- Abattages • Elagages • Broyages
- Pose de clôtures • Création et entretien de pelouses • Tailles de haies

Cédric de Changy - Rue Via, 7 - 4218 Couthuin
Tél./fax : 085 71 21 07 - GSM 0477 84 06 50

www.greenfacilities.be

Speedfarm DEFENDER CENTER

ACHAT | VENTE | ACCESSOIRES
Plus de 20 DEFENDER de stock
EN PERMANENCE

Tél.: 0032 11 69 58 44
www.speedfarm.net

Partenaire de référence des agriculteurs !

brichart

- Large gamme de produits de qualité pour la culture et l'élevage
- Réception et stockage de vos céréales en toute sécurité

SEMENCES

ENGRAIS

PPP's

CÉRÉALES

ALIMENTS

ADER

Agriculture Durable & Eco-Responsable

Rue de la Basse Sambre, 16
5140 Sombrefe
www.walagri.be

ENSEMBLE POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET ECO-RESPONSABLE

LEMME S.A.

Câblerie | Bâcherie

Avenue Neef, 15
B-4130 Tilff (BELGIQUE)
Tél.: +32 (0) 4 388 14 96

www.lemmens-cables.be



Rallye Persévère



Histoire

Le Rallye Persévère a été fondé en 1989 par Jacques van Unen et Karl Frères pour chasser le lièvre à courre. De 1989 à 2000, ces chasses se sont déroulées dans les Ardennes belges, dans les provinces de Liège et de Luxembourg. A partir de 2001, les chasses ont lieu en Campine limbourgeoise et, sur invitation, en Belgique et en France. Le Rallye Persévère vient de terminer sa 25^{ème} saison en Berry. A ce jour la vènerie n'est plus autorisée en Région wallonne depuis 2000.

Le Rallye Persévère chasse «à cor et à cri» dans la tradition de la vènerie française la plus pure, où le «cor» est synonyme de trompe de chasse et le «cri» représente la musique de la meute. La tradition exige également une tenue à la française et un bouton propre, ainsi qu'une musique de fanfare, «Les Echos du Bois Belge», composée par Dimitri Donders, bouton d'honneur.

Meute

Les chiens du Rallye Persévère appartiennent à la race «Anglo-Français de Petite Vènerie». Cette race est excellente pour la chasse au lièvre et est très répandue dans les équipages de lièvre français. Notre meute a été créée par croisements de notre souche de base avec des chiens du Rallye Saint-Cyr, de l'Equipe Piqu'Harville et une pincée de Harrier irlandais.

Le chien «Anglo-Français de Petite Vènerie» est connu pour son excellent nez, sa belle voix, son caractère souple, une bonne construction et de l'endurance. Au cours d'une chasse, la meute parcourt de 35 à 40 km.

La composition d'une meute est de la plus haute importance. En effet, il faut trouver l'équilibre en mélangeant des chiens expérimentés, âgés de 7 ans et plus - les chiens de change - qui sont très fiables, avec des chiens de quatre à sept ans qui forment la masse de base, et quelques jeunes chiens qui font toujours des erreurs,

mais doivent apprendre sur le terrain. Dans la meute, on trouve des spécialistes qui ont une faculté naturelle à résoudre certains problèmes. Il existe des rapprocheurs qui sont capables de suivre la voie froide de la nuit conduisant au gîte du lièvre, d'autres peuvent démêler une voie quasi inexistante sur une route (asphaltée). Il y a des chiens qui comprennent que la chasse d'une double voie n'a aucun sens et d'autres distinguent la voie d'un lièvre chassé, de celle d'un lièvre «frais».

Chasse

Une meute ne chasse qu'un seul gibier. Au Rallye Persévère, c'est le lièvre. Cela semble plus facile que ça ne l'est en réalité. Tout d'abord, les chiens doivent apprendre que toutes les autres espèces de gibier sont interdites. De plus, il faut que les chiens comprennent qu'on ne chasse qu'un seul lièvre, et que les autres sont donc également interdits.

Un lièvre est beaucoup plus rapide que les chiens, donc, rapidement hors de vue. La meute poursuit alors la voie (l'odeur) laissée par le lièvre de chasse. La particularité du lièvre est que son odeur diminue au fur et à mesure que la chasse progresse, rendant la tâche pour les chiens de plus en plus difficile. Sans parler

des conditions atmosphériques qui peuvent affecter la qualité de la voie. Ajoutez à cela les ruses du lièvre pour tromper la meute, comme l'utilisation des routes pavées où aucune odeur ne reste, le retour sur sa propre piste, la nage dans les ruisseaux et les étangs, la présence des autres lièvres et enfin, l'immobilité mais surtout l'environnement inodore. Même après avoir réussi à résoudre toutes sortes de problèmes lors d'une chasse, le lièvre reste souvent introuvable et en sort vainqueur.





JOHN FIELD

John Field propose une collection de vêtements et accessoires techniques, fonctionnels et élégants pour la chasse et les activités de plein air. Chaque produit de la collection John Field est conçu dans un but précis d'utilisation. Les matériaux qui composent les produits sont sélectionnés en conséquence et l'utilisation des matières écologiques est favorisée lorsque possible. Les produits John Field sont exclusivement fabriqués en Europe. Notre objectif est de vous offrir l'expérience la plus agréable et confortable lorsque vous profitez de vos activités de grand air.

Bonne saison à tous,

Team John Field



Aleashop – Appermont Wapenhandel – Armurerie Delattre – Armurerie Delmotte – Armurerie du Condroz – Bliki – De Baerdemaeker – Dekaise – Easy Living – Het Jachthuis – Hunting Lodge – Hunting World – Huntstore – Jachthuis Vandromme – JJ Arms – La Maison du Chasseur – Les Quatre Saisons – Lidy Arms – Luxarms – Maison Binet – 't Neerhof – Omnishop Bossaert – Pascal Collard – Pavillon de Chasse – Paul Pletsters Armurerie – Pletsters Gunmakers – Wapenhandel Dirk Tilborgs – Worldclass Gun and Ammunition

WWW.JOHNFIELD.EU

INFO@JOHNFIELD.EU - +32 (0) 51 42 37 05 - SEYNTEXLAAN 1 - 8700 TIELT - BELGIUM

M E T I E R S



La Gravure sur armes

Depuis que l'homme a commencé à fabriquer des objets fonctionnels, il a cherché le moyen de les embellir.

La gravure fut une des premières méthodes utilisées par celui-ci pour décorer les objets et reproduire visuellement des scènes de vie vécues par lui.

Dans la préhistoire, on retrouve la gravure sur des supports divers (murs de grotte, bois de rennes, pots de terre,...) et représentant des animaux, des hommes, des scènes de chasses, agricoles...

Quand à l'histoire, elle commence avec des textes gravés dans la pierre ou dans l'argile.

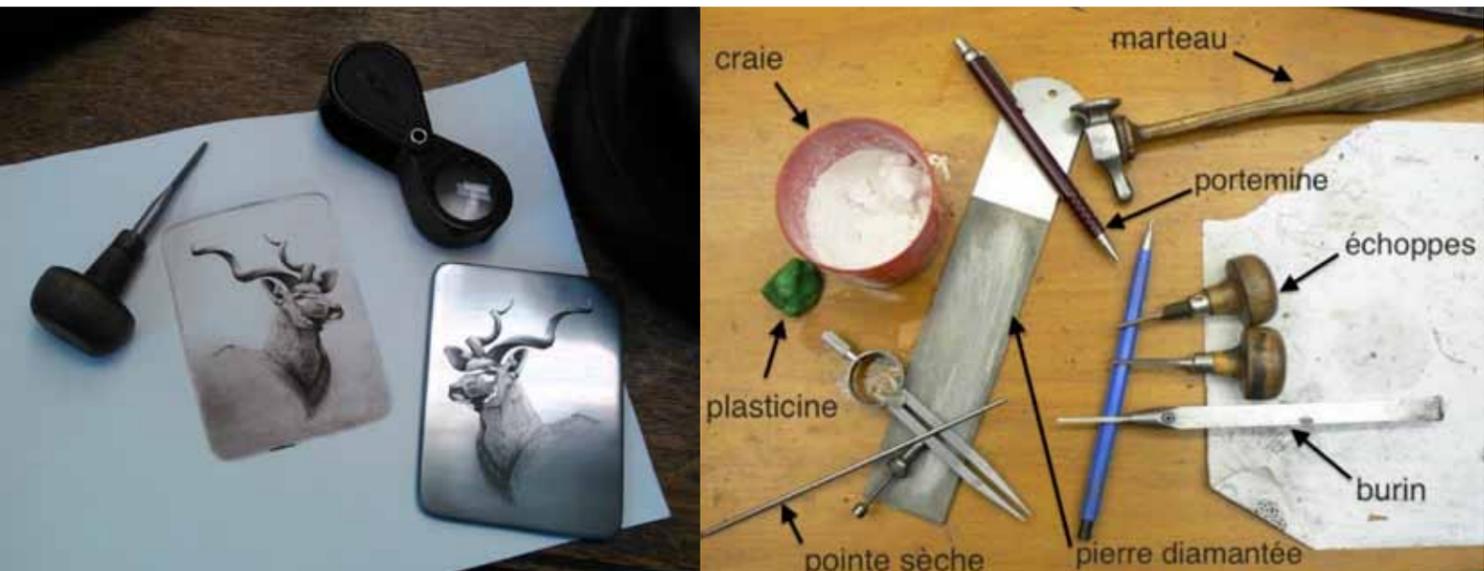
La définition de la gravure est l'art de tracer en creux (figures, caractères,...) sur une surface dure (métal, pierre, bois,...) avec un instrument pointu ou plus tard, par un procédé chimique.

Le marché de la gravure sur armes, est actuellement subdivisé en deux types distincts de procédés.

Le premier est la gravure industrielle qui occupe la plus grande part du marché et est appliqué aux armes courantes. Il consiste à «habiller» les armes en série d'une façon rapide et simple. On y retrouve les procédés Chimiques (Acides, électrolyse), mécaniques (Machine à graver pilotée par ordinateur, roulette,...) et plus récemment électrique (Laser)

Le second est la gravure artisanale et est devenu plus confidentiel car il va s'appliquer sur des fusils d'un certain prix et pourra permettre un «habillage» sur mesure pour le client. La grande différence avec le premier procédé est le temps imparti au travail ce qui rend souvent celui-ci onéreux.

La gravure artisanale offre **4 techniques spécifiques** qui peuvent être utilisées seules ou ensembles. La technique de base et la plus fréquente est **La taille douce**, c'est une



Estampe en taille douce réalisée par l'élève Lignon Geoffrey étudiant à l'école d'armurerie de Liège.

gravure légère et superficielle dont les effets de modelé et de profondeur sont donnés par des ombres gravées au burin ou à l'échoppe.

Cette technique n'est pas exclusive aux graveurs sur armes, elle est aussi utilisée par les graveurs d'estampes qui travaillent en général sur plaque de cuivre. (cfr. photo) On remarque l'échoppe utilisée pour réaliser le travail et sa loupe au grossissement 10X.

La technique de base nécessite peu de matériel

Avant de graver, il faut dessiner le motif, le graveur va utiliser de la plasticine (pâte à modeler) qu'il va rouler sur la pièce pour y déposer un léger voile graisseux et va ensuite y déposer de la craie fine en poudre qui va parfaitement adhérer sur les parties grasses. Il va alors dessiner avec son portemine, là où la pointe glisse, la craie disparaît ce qui donne un contraste et fait apparaître le motif. Pour pérenniser celui-ci, le graveur va terminer par retracer son motif avec une pointe sèche laissant une trace légère dans l'acier et termine en enlevant la craie.

Le graveur ne dessine que la structure primaire de sa gravure, toutes les finitions se font directement au juger.

C'est seulement maintenant que la gravure va commencer. C'est debout que le graveur Liégeois travaille avec

le burin et son marteau, cela lui permet d'utiliser toute l'amplitude de son corps et lui donne une liberté de mouvement maximale.

Lorsqu'il coupe l'acier, le burin entaille l'acier en V et la lumière y est absorbée ce qui donne du contraste. Pour retranscrire graphiquement du volume, le graveur va jouer sur la direction, la profondeur et le rapprochement des traits. A grande échelle, une taille douce n'est qu'un enchevêtrement de lignes grossier. Plus on éloigne l'image, moins on distingue les traits et le cerveau ne donnera plus une vision analytique mais globale de celle-ci.

Pour info, la taille réelle de cette bécasse est de 1,2cm de haut. Dans ce cas-ci, le graveur a utilisé l'échoppe (burin à main) il travaille avec la force du poignet, ce qui demande une certaine habitude car la pression constante exercée sur celle-ci risque de provoquer des dérapages lors de la cassure de la pointe.

On parle souvent du «bulino» c'est en fait la traduction italienne de l'échoppe, et on a à tort associé ce nom à une technique qui se rapproche du pointillisme. Ici, le graveur obtient une image hyper réaliste non pas à l'aide de traits mais bien des points, c'est comme les pixels d'un écran d'ordinateur, plus il y en a, plus l'image est précise. Cette technique est saisissante

mais d'aucun prétendent qu'il ne s'agit pas de gravure à proprement parlée puisqu'il n'y a pas de coupe (enlèvement de matière). Cette technique ne peut être utilisée que sur des armes de collection qui ne sortiront jamais de leurs écrins, car ce type de gravure est extrêmement fragile.

En taille douce, une des gravures ornementales que vous connaissez tous est la gravure «anglaise» à Liège, elle est traditionnellement réalisée au burin marteau mais les anglais la réalise le plus souvent à l'échoppe. Ces mystérieux «escargots» représentent en fait des demi-feuilles d'acanthes stylisées dans des petites volutes.

L'acanthé est une plante vivace originaire des régions méridionales d'Europe, le nom vient du grec «akanthos»(épine), elle pousse spontanément dans le midi de la France. Depuis son introduction par les grecs dans l'art ornemental, elle n'a jamais cessé d'être utilisée. Il est à noter que la feuille d'acanthé n'a aucune signification



Bulino

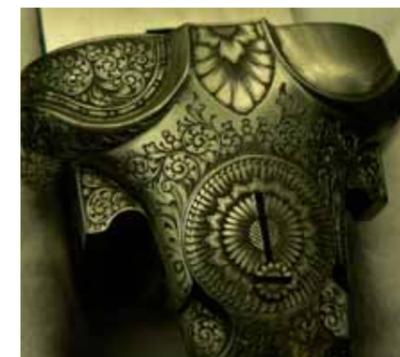
symbolique, son succès est dû aux possibilités multiples d'interprétation ornementale.

La deuxième technique utilisée par le graveur est le **fond-creux ou taille d'épargne**, cela consiste à enlever les fonds autour de l'ornement pour donner du relief.

Sur cette photographie, il s'agit toujours d'une taille douce, en effet, le contour des ornements n'est pas vidé mais ligné (ce sont des traits gravés les uns contre les autres) la gravure est donc toujours «superficielle»

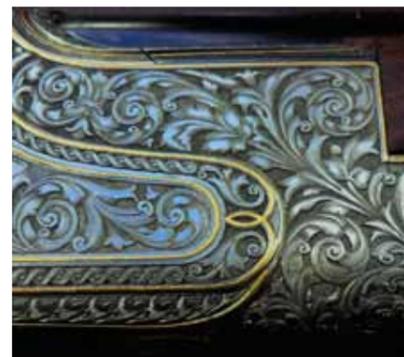
Ici, on remarque bien que les fonds ont été physiquement enlevés de 2 à 3 dixièmes de millimètres. Comme pour la taille douce, l'effet de modelé est obtenu par un ombrage au trait. La qualité d'un fond-creux n'est pas dû à la profondeur des fonds mais à leurs régularités et à la netteté des contours.

Les fonds seront noircis soit avec un matoir ils seront dis «mattés» la texture sera faite de petits points (la surface du matoir est faite d'une multitude de petites pyramides qui sont imprimées par compression) La deuxième possibilité est de perler les fonds on utilise alors un perloir qui imprime des demi-sphères que le graveur place l'une à côté de l'autre.



Gravure «anglaise»





Incrustation en relief

par enlèvement de matière)
Il s'agit donc plus d'une sculpture en 2 dimensions .

La dernière technique est celle de **l'incrustation** qui consiste à insérer dans un métal de support, un métal d'une autre nature plus malléable que le premier. Dans la gravure sur armes, l'incrustation permet de jouer sur la différence de couleur. Le métal le plus employé par le graveur est l'or pur (jaune 24K) mais il peut aussi utiliser de l'argent pur, du platine, du palladium, de l'or rouge ou vert. A Liège, le métal incrusté est généralement utilisé sous forme de fil de 0,2 à 0,5 mm de diamètre et plus rarement sous forme de plaquettes. Il existe deux façons d'incruster : A fleur du support on appellera alors **incrustation arrasée**.

En relief, on laisse dépasser le métal de la surface de support.

La technique utilisée pour fixer le fil est dite en queue d'aronde , à l'aide d'un relevoir le graveur va déformer



Incrustation arrasée

La troisième technique est la **ciselure** elle consiste d'abord à réaliser un fond-creux mais, ici le volume n'est plus obtenu par un ombrage au trait mais par un relief modelé comme la sculpture.

Le nom ciselure est dû à l'utilisation de ciselets qui avant l'apparition des armes à feu étaient utilisés pour ciseler les armures, il ne s'agit cependant pas de la même technique car les armures sont ciselées au repoussé (la tôle est déformée par l'envers, il n'y a pas d'enlèvement de matière) on utilise toujours cette technique pour l'argenterie alors que pour les armes, le graveur utilise les ciselets uniquement pour les finitions (après avoir sculpté dans la masse,



Utilisation de fils de métal différents

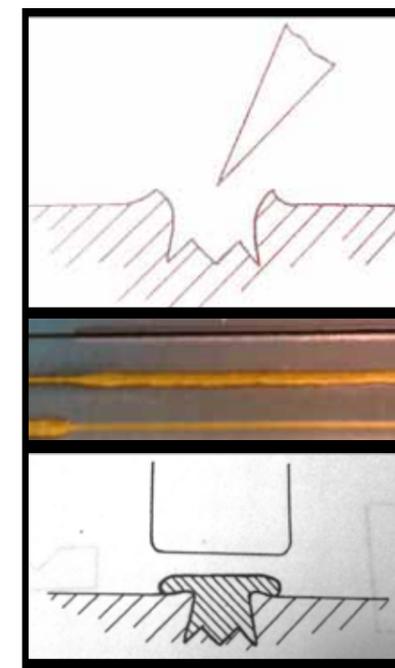
le trait de chaque coté pour lui donner un profil en trapèze cela va permettre de sertir mécaniquement le fil.

Sur la photo ci-contre, on remarque bien la déformation du trait de gravure par le relevoir.

Il ne restera plus qu'à sertir le fil en appuyant dessus.

Pour la surface, le graveur va à l'aide de son relevoir créer une multitude de petites dents sur qui vont servir d'accroche aux fils, une fois ceux-ci placés, il va vigoureusement les écraser et le métal étant malléable, il va se «souder» à froid ce qui va donner une fois relimé, une surface uniforme.

Le graveur pourra également utiliser des fils de métal différents comme pour ce renard avec de l'argent et de l'or.



Ecole d'Armurerie Léon Mignon
Rue Léon Mignon 2
4000 Liège
Tél : 04 / 223 71 08
www.leonmignon.be

SAUER 
 ÜBERLEGENE WERTE



S404 : 13 calibres en une seule arme !

Plus qu'une arme classique, la nouvelle Sauer S404 offre des solutions révolutionnaires au niveau de la sécurité d'utilisation, une ergonomie extraordinaire avec un réglage de détente innovant, une performance et une flexibilité déconcertante.

Plus de sécurité !

La tête de verrou se sépare du corps de verrou en deux simples mouvements. Ce qui permet de rendre l'arme totalement inutilisable par des personnes non autorisées. Ceci vous permet de passer d'un calibre medium à un magnum.

Plus encore...

En complément à l'armement manuel, une sécurité automatique du percuteur est intégrée dans le verrou de la S404. Celle-ci s'enclenche lorsque l'arme n'est pas totalement verrouillée. Pour charger et décharger il vous suffit de pousser l'armeur sur 2mm et le verrou se débloque. Grâce à cette technologie intelligente, la manipulation de votre arme en sécurité devient instinctive.



Armeur ergonomique avec bouton pour retour silencieux en position sécurité.

Plus de contrôle !

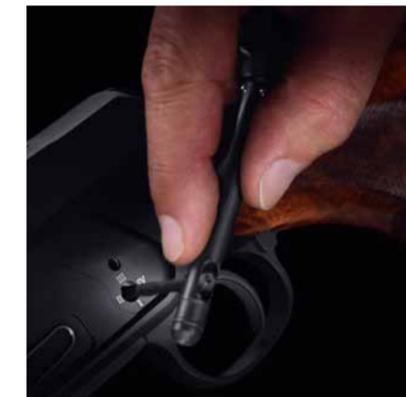
Chaque chasseur a une perception tactile différente. Le révolutionnaire système de détente Sauer Quattro vous permet d'ajuster la détente à votre morphologie en toute simplicité.

Avec l'aide de la clef intégrée SUS (Sauer Universel Schlüssel) vous pouvez en quelques secondes adapter le poids de départ en choisissant parmi 4 possibilités différentes.

De plus, le système Sauer Quattro vous permet un réglage en longueur sur une course de 8mm et un réglage d'angle gauche ou droit sur 5°, il vous garantit une position parfaite.



La tête de verrou détachable permet de passer d'un calibre medium à un calibre magnum.



Sauer Quattro, poids de détente contrôlé.

Plus de précision !

Le tout nouveau montage de lunette SUM (Sauer Universal Mount) est le lien le plus important entre la lunette et l'arme. Il se met en place avec une aisance et souplesse déconcertante. Il a été testé avec succès par DEVA (laboratoires officiels Allemands spécialisés dans les tests d'armes de chasse), ces tests de torture confirment la stabilité sur le long terme ainsi que le retour aux réglages initiaux de la lunette malgré de nombreuses manipulations.

Les vis de fixation du canon se serrent par l'utilisation de la clef intégrale Sauer SUS qui se loge à l'avant du bois de longueur et fait office d'anneau grenadière en même temps. Le canon se démonte et se replace en un tour de main.

Plus de performance !

Le verrou classique rotatif de la S404 se ferme en direct dans la masse du canon, l'extracteur aidé par un puissant ressort extrait toutes les douilles de la chambre sans effort, le double éjecteur éjecte la douille à la perfection pour obtenir un fonctionnement fluide et efficace pour un réarmement ultra rapide.

Le dos de crosse légèrement montant vers l'arrière de la crosse Ergolux réduit sensiblement le recul. Le nouveau dessin de la joue de crosse procure un meilleur contact entre le tireur et l'arme, la poignée de crosse redessinée se place parfaitement dans la main.

Plus de flexibilité !

En quelques instants vous pouvez démonter votre S404 avec la clef universelle SUS pour la mettre dans votre sac à dos, ce qui vous permet de crapahuter sans être gêné par une arme trop longue.

Vous pouvez tout (ou presque) interchanger.

Pour enlever la longueur, il faut : 5 secondes
Pour la crosse : 10 secondes
Pour le canon : 15 secondes
Vous avez besoin de +/- 30 secondes pour tout réassembler.

Une arme, différents calibres.

La Sauer 404 permet au chasseur d'utiliser tous les différents calibres disponibles chez Sauer dans la même arme en changeant uniquement : canon, tête de verrou et chargeur.

Vous passez d'un magnum 375HH à un calibre standard type 30-06 en simplement quelques étapes.

13 calibres différents de longueur et profil variable vous permettent de créer votre propre configuration : 10 catégories de bois de crosse ou crosse synthétique - possibilité d'avoir des freins de bouche ou un canon fileté - chargeurs de différentes capacités.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Calibres disponibles :

Medium : .243Win., 6,5x55, .270Win., 7x64, .308Win., 30-06 Sprg., 8x57JS, 9,3x62.

Magnum : 7mm Rem.mag., 300Win. mag., 8x68S, .338Win.mag., 375H&H Mag.

Longueur :

avec canon de	56cm =	106,5 cm
	51cm =	101,5 cm
	62cm =	112,5 cm

Mesure sans la crosse :

en canon de	51cm =	69 cm,
	56cm =	74 cm
et en	62cm =	80 cm

Poids

avec crosse noyer	+/- 3.22 kg
(calibre 30-06 canon de 56cm)	
avec crosse Polymère	+/- 3.26 kg



En quelques instants vous pouvez démonter votre S404 avec la clef universelle SUS qui fait partie intégrante de votre arme et sert d'anneau grenadière.



Un vrai produit trappiste se reconnaît à ce label

Château de Florzé

Mariages, cocktails, fêtes de famille, anniversaires, séminaires, réceptions d'affaires...
 Disponible toute l'année
 Accès facile par l'autoroute A26-E25, à 25 km du centre de Liège

La Florzèenne sprl
 Route du Comte, 1 - 4140 Florzé (Spnmont) - Tél. 04/ 227 51 74 ou 04/ 384 50 32
 Gsm 0476/ 27 84 94 - chateauflorze@skynet.be - www.chateauflorze.be

SINCE 1953

Conserverie & Moutarderie
 BELGE

Plats préparés, sauces

www.moutarderie.be

Resto La Sibicière

Plats du jour
 Spécialités de crabe farci*
 Plateau de fruits de mer
 Sibier & moules en saison.

Traiteur & organisation de banquets, salle de 70 places
 ouvert tous les jours sauf mercredi & samedi midi

Café de la Gare

5 bières «pression», nombreux choix de bières spéciales
 ouvert 7/7 dès 10 heures. * sur réservation

Rue Bovendael, 62-64 - 4041 Milmort
 tél. 04 278 33 47 - fax 04 289 00 68

RESTAURANT CLIMATISE

Forest-Garden
 TRAVAUX FORESTIERS

Clôtures agricoles
 • Bovins • Equestres • Ovins
 • Caprins • Petits élevages...

Clôtures forestières
 • Exclos cervidés, sangliers...
 • Enclos divers

Clôtures résidentielles

Travaux divers
 • Protection incendie • Plantation
 • Débardage • Abattage et Clapage dangereux
 • Taille diverses (haies, haies...)

Herminne Frédéric
 Ville au Bois 25 4920 Aywaille
 tél/fax +32(0)87 377 017
 gsm: +32(0)497 41 64 95
forest-garden@skynet.be

The best place
 to find your caps and hats!

WWW.PETCAP.BE info@petcap.be

CARBUMA

S.A. SPEED SERVICE



PRODUITS PÉTROLIERS - JACQUES GALAND

Finis les soucis pour mon chauffage...

J'ai trouvé la société qui fait
le plein quand il le faut
comme il le faut
et...

au prix
le plus juste!

CARBUMA
S.A. SPEED SERVICE

TEL. 04.336.94.50



CHASSE - NATURE - TERROIR



Les Journées de la Chasse




Le Comité organisateur des Journées de la Chasse
a le plaisir de vous convier au

Dîner de gala

qui se tiendra le samedi 15 août 2015 à 19h30
à la Ferme du Château d'Oudoumont

55 euros/couvert (vin compris)

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
à verser anticipativement
au compte
IBAN BE93 7320 2518 2867
(CREGBEBB)
avec la mention
«Dîner de gala JDC -
Nom - Prénom»
Apéritif offert par
CBC - Banque Privée




RENSEIGNEMENTS ET **RÉSERVATIONS SOUHAITÉES POUR LE 1^{ER} AOÛT AU PLUS TARD**
info@journeedelachasse.be - 0477 727 964

EXAMEN DE CHASSE 2015 : les réponses attendues

	1	2	3	
1	A	21 C	41 B	61 B
2	C	22 A	42 A	62 B
3	B	23 B	43 A	63 C
4	C	24 B	44 B	64 B
5	A	25 B	45 B	65 B
6	B	26 B	46 C	66 B
7	A	27 B	47 C	67 A
8	B	28 C	48 B	68 C
9	B	29 C	49 C	69 B
10	B	30 A	50 A	70 A
11	C	31 A	51 A	71 A
12	B	32 A	52 A	72 A
13	A	33 B	53 C	73 C
14	C	34 B	54 A	74 B
15	A	35 C	55 C	75 C
16	B	36 A	56 A	76 C
17	A	37 B	57 B	77 A
18	B	38 A	58 B	78 B
19	A	39 A	59 A	79 A
20	A	40 B	60 B	80 B

Clôtures Neuville

13, Xhout-Si-Plout - 6960 Manhay

0475 392 187
herve.neuville@skynet.be

La beauté associée à l'efficacité








www.cloturesneuville.be

IMPORTATEUR DU TREILLIS

Toute clôture poulaillers à l'air libre,
chèvres, moutons, chevaux.

Parcs à gibiers
(daims, cerfs, lamas, alpagas, ...)
& protections contre les sangliers.

Pieux en acacia, pin traité
ou bois exotique.

Enfoncement par vibro-fonçage
& déroulage mécanique du treillis.

TORNADO **FORCE 12 FENCING**

Location pour
l'organisation de vos événements

La Ferme du Château d'Oudoumont

- Parking pour 300 voitures
- Accès pour les moins valides
- Cour intérieure avec espace d'eau sécurisé et fontaine
- Rez-de-chaussée de 50 à 250 places assises
- 1^{er} étage de la grange avec poutres et charpente apparentes, jusqu'à 350 places assises
- Superficie totale couverte 700 m² soit 600 places assises
- Totalement rénovée : toilettes et cuisines équipées suivant les normes.

Itinéraire - accès :
Autoroute E42 - sortie 5 Saint-Georges - direction Verlaine Oudoumont
3 min de la E42, 15 min de Liège, 35 min de Namur, 55 min de Bruxelles
Aéroports : Bierset 10 min, Maastricht 30 min

JP THITY PUBLICITE 0497 999 672

La Ferme d'Oudoumont 3 - 4537 Verlaine

Contacts : Bertrand de Liedekerke : 0032 (0) 475 76 20 39 - Rachel Wéra : 0032 (0) 477 53 35 37
lafermedoudoumont@gmail.com - www.fermedoudoumont.be



Mariages, Salons,
Concerts, Séminaires,
Fêtes d'anniversaire
Communions, Lancements
de produits,
Fêtes d'entreprise, etc.....

Bushnell

NOUVEAU
TROPHY CAM HD
AGGRESSOR 2015

FLASH INVISIBLE
48 LEDs noires

VIDÉO FULL HD

ULTRA RAPIDE
déclenchement
en 0,2s

**TROPHY
CAM HD
AGGRESSOR**

LE PIÈGE PHOTO ULTIME

www.trophycam.fr

Distributeur pour la Belgique: S.A. GRIMARD - Tel +32 4 263 89 90 - info@grimard.be

La roulotte de L'ÉCOLE DE LA NATURE
avec ses animaux naturalisés séjournera à Verlaine
lors des Journées de la Chasse pour la joie des petits
mais aussi des grands.

Le musée complet peut être visité en Allemagne :

Erlebnismuseum Lernort Natur
Burgau 15 - D 52156 Monschau
www.erlebnismuseum-lenort-natur.de

Bois Vert
scrl fs

Travaux agroforestiers
et forestiers

www.bois-vert.be
0475/58.01.02

**SPÉCIALISTE EN ALIMENTATION
ANIMALE DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS**

Nous assurons désormais la distribution des
4 mélanges de semis nourriciers
proposés par le Conseil Cynégétique de Hesbaye

GIBO 5+ GIBONID+
GIBOABRI+ GIBOFAUNE

Nous vous proposons une gamme de semences de
première qualité pour atteindre vos objectifs MAE.
Vous trouverez également des aliments
naturels pour l'avifaune .
Blocs de sel pour cervidés.

**s.c. moulin
Gochel**
085/71.11.09

Rue du Crucifix 2 A
B-4210 OTEPPE
Tél : 085/71.11.09
Fax : 085/71.10.14 -
moulin.gochel@gochel.be



DELEN
PRIVATE BANK

www.delen.be



HUMBLET

Le rendez-vous nature !

Rue de la Cathédrale, 63-67 - B-4000 LIÈGE
Tél. 04/223 39 43 - Fax : 04/223 65 57

e-mail : humblet-liege@skynet.be - website : www.humblet-liege.be

SHOES - CLOTHING - HUNTING - PESHOP

vous offre, pour hommes et pour dames, le plus grand choix dans les plus grandes marques en vestes, manteaux, lodens, chemises, pulls, pantalons, knickers, polars, chaussures, bottes, bas, chapeaux, munitions et tous les accessoires pour la chasse ainsi que pour vos activités en plein air.

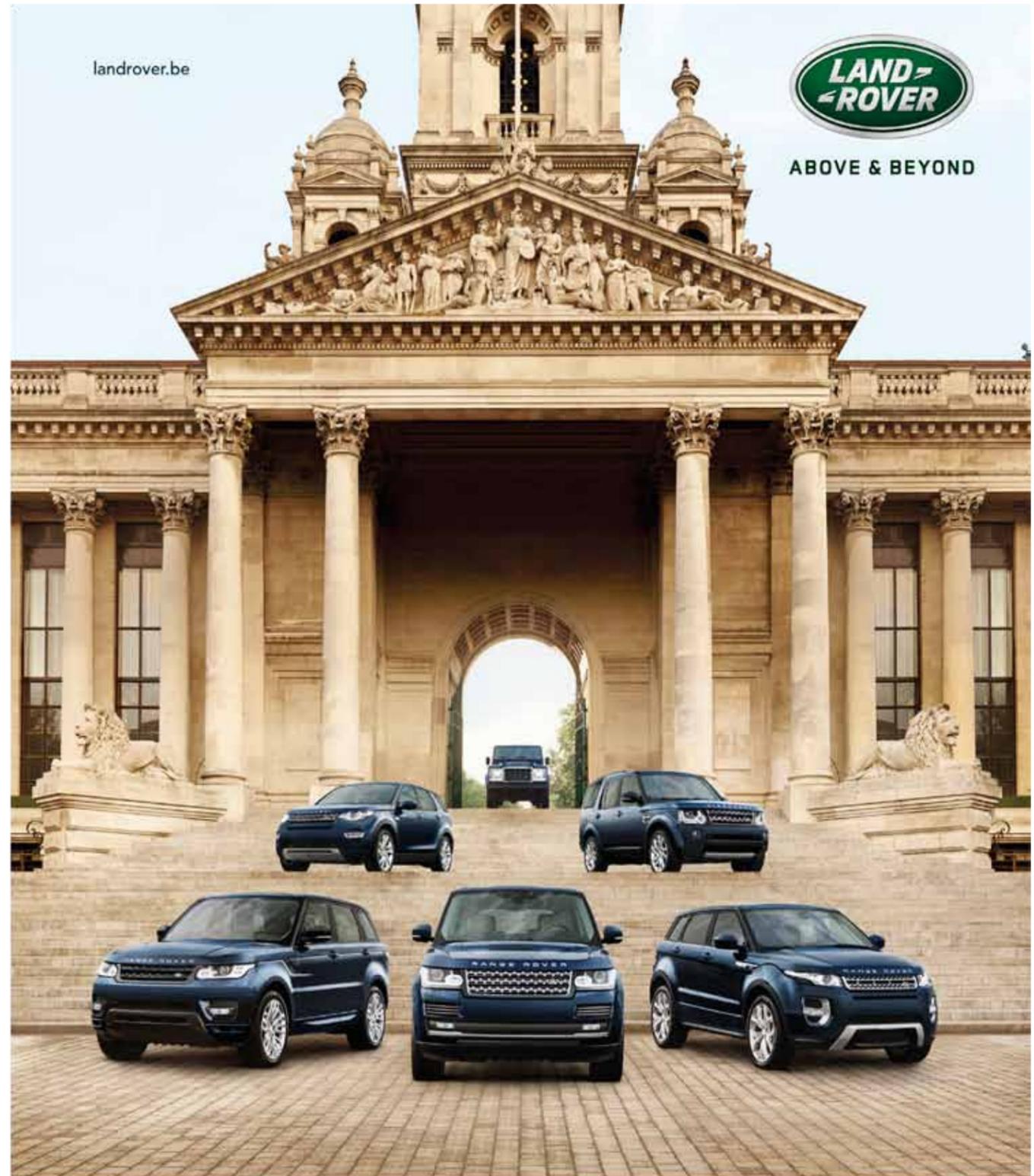
SHOPS AIGLE - BARBOUR - CAMEL ACTIVE - LE CHAMEAU

VÊTEMENTS : Schneiders - Seeland - Rascher - Harkila - Leder - Percussion - SporFabric - Weiss - Sioen - Stetson - Fritzman - Duck Valley - Club Interchasse - Khawaja - Meindl - Spieth & Wensky - Fjäll Raven - William Lockies - Pos.sei.mo - Efthymiadis - Jilani - Koru - Linx - Trinaldo - Barbour - Berghen - Aigle - Pennine Coxmores - Camel - Herman - ImhunteX - Orbis - Steinbock - Gamebird - Lambs - Jack Murphy - Burlington - Smartwool, Bama - Univers - Chiruca - Herbertz, etc...

MUNITIONS : Norma - RWS - Fiocchi, etc...

JUMELLES ET LUNETTES : Zeiss - Swarovski - Buschnell, etc...

BOTTES ET CHAUSSURES : Aigle - Berghen - Meindl - Camel - Timberland - Arxus Woodline - Lowa - Le Routard - Pataugas - Palladium - Regard - Birkenstock - Le Chameau - Bugatti - Chiruca - Gabor - Groundhog - Kayland - Magellan & Mulloy - Marco Tozzi - Paraboote - Warmbat Australia - Hush Puppies - Caterpillar - Sebago - Crispi - P.L.D.M. - Sweet Lemon - Dr. Martens - Pikolinos - Wolky - Geo Reino - Vingino - Barbour - Caprice - Clarks - No Name - Laura Vita - El Naturalista - Tropézienne - Bunker, etc...



Land Rover Liège - Spirletautomobiles

Rue Haroun Tazieff 10 - 4032 Liège (Chênée)

Tél 04/344.01.01 www.landroverliege.be

4,5-12,8 L/100 KM • 119-299 G/KM CO₂.

La conduite "tout terrain" doit se faire dans le respect du code de la route et de l'environnement.
Informations environnementales [AR 19/03/04] : www.landrover.be.

ARMURERIE PAUL PLETTERS

maître Armurier

Présent aux
Journées de la Chasse



SAUER  **S404**

The world new leader.

+ DE SÉCURITÉ + DE PERFORMANCES + DE PRÉCISION + DE CONTRÔLE
13 CALIBRES DIFFÉRENTS EN UNE SEULE ARME



LA PLUS GRANDE SALLE D'ARMES DE BELGIQUE | RÉPARATION | TRANSFORMATION | MONTAGE DE LUNETTES

ZI de Werbomont · Allée de Sorbiers, 3 · 4190 WERBOMONT · BELGIQUE
Tél : +32 (0)86 43 44 53 · paul.pletsers@skynet.be

www.paulpletsers.be